

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3381 - MARDI 4 DÉCEMBRE 2018

## TRANSPORT TERRESTRE

## Des véhicules de plus de 15 tonnes interdits sur le pont Niari à Loudima

À compter du 1er décembre 2018, les camions dont la charge dépasse quinze tonnes ne sont plus autorisés à franchir le pont sur la rivière Niari, à hauteur de Loudima. Le trafic des poids lourds reprendra sur ce tronçon après la réhabilitation de l'ouvrage situé entre la Bouenza et la Lékoumou, conformément à une circulaire du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. « Nous avons prévu d'installer des barres de béton de part et d'autre du pont sur le Niari afin de permettre le passage des véhicules légers dont la charge n'excède pas quinze tonnes », a expliqué le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Frédéric Manienze, lors d'une rencontre à Sibiti.

Page 3



Le pont sur le Niari, à Loudima/Adiac

## LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION DES MINEURES

## Le gouvernement propose l'insertion socio-professionnelle des filles vulnérables



La ministre Inès Nefer Ingani s'entretenant en aparté avec les filles vulnérables

Le gouvernement, à travers le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, préconise, parmi les solutions à la prostitution des jeunes filles mineures, l'initiation aux petits métiers tels que la couture, la coiffure et l'hôtellerie.

Celles jugées incapables de suivre une formation professionnelle parce que n'ayant pas l'âge requis seront placées dans les centres d'accueil de Makélékélé et de Mougali, pendant que les étrangères seront rapatriées dans leurs pays d'origine. Page 5

## JOURNÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

## Briser les obstacles sur l'intégration des personnes à mobilité réduite

L'humanité a célébré, hier, la Journée internationale des personnes handicapées sur le thème « Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité ». Le ministère des Affaires sociales a rendu publique une

déclaration dans laquelle il a relevé que certains handicapés étaient pleinement intégrés dans la vie active. Cependant, a-t-il noté, beaucoup d'autres se heurtent encore aux nombreux obstacles qui les empêchent de jouir comme les autres

membres de la société d'un accès équitable aux services sociaux de base et la participation à la vie sociale et politique. Les pouvoirs publics se donnent le défi de franchir cette pente dans les toutes prochaines années. Page 5

## CAN DE HANDBALL SÉNIORS DAMES

## Sortie réussie des Congolaises face aux Marocaines



Les Diables rouges seniors dames victorieuses devant les Lionnes de l'Atlas/Adiac

Les Diables rouges ont dominé, le 2 décembre, les Lionnes de l'Atlas du Maroc (36-23), en match d'ouverture de la vingt-troisième édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball dénommée Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba qui se dis-

pute à Brazzaville.

Une dizaine de sélections des pays du continent prend part à cette compétition dont le coup d'envoi a été donné par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Page 16

RÉGION DES GRANDS LACS  
Les parlements des pays membres en conclave à Brazzaville

Page 2

Éditorial  
Gilets

Page 2

## Editorial

### Gilets

La crise qui frappe de plein fouet la France d'Emmanuel Macron avec les violences qui ont marqué, ces derniers jours, les manifestations des «gilets jaunes», à Paris notamment, porte en elle au moins deux enseignements que tous les Etats et les gouvernements de la planète devraient prendre en compte.

Le premier est que le poids excessif des prélèvements obligatoires sur les revenus des simples citoyens finit tôt ou tard par générer une révolte populaire que les pouvoirs publics ont le plus grand mal à gérer. Ceci n'a rien de bien nouveau comme l'ont démontré, en France même, les révolutions ayant marqué les deux derniers siècles, mais il prend une ampleur nouvelle en raison de la rapidité avec laquelle, grâce à la communication numérique et aux réseaux sociaux qui surfent sur elle, se répandent les appels à manifester. Et, de ce fait, il change les données de la réponse à apporter par la puissance publique aux revendications sociales comme le montre l'incapacité des autorités françaises à prévenir, puis à gérer la crise.

Le second enseignement est que le poids excessif des prélèvements dont il est ici question résulte en réalité de la mauvaise gouvernance publique. Une mauvaise gouvernance qui est la conséquence du poids sans cesse croissant des administrations dans la gestion de la nation, d'un alourdissement continu des finances qui se traduit par des dépenses de plus en plus grandes que seuls les impôts et les taxes mais aussi – et c'est encore plus grave – le surendettement de l'Etat permettent de financer. Résultat direct de la prise de contrôle du pouvoir par l'«énarchie», autrement dit par les hauts fonctionnaires, cette dégradation financière finit par provoquer au sein de la société un rejet sur lequel surfent les extrémismes en tous genres.

Compte tenu de ce qui précède, la leçon universelle que porte en elle la révolte des «gilets jaunes» est la nécessité d'un changement de gouvernance qui redonne aux citoyens l'espoir de vivre mieux en n'étant plus mis en coupe réglée par un Etat de plus en plus vorace, de plus en plus prégnant, de plus en plus agressif via ses administrations. Elle n'a, en réalité, rien de bien nouveau puisque c'est pour les mêmes raisons que se sont effondrés en 1789 la royauté française et en 1991 le pouvoir soviétique.

Les Dépêches de Brazzaville

## FORUM DES PARLEMENTS DE LA CIRGL

# Une réunion de l'assemblée plénière s'ouvre aujourd'hui à Brazzaville

Les parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) vont plancher, du 4 au 6 décembre, sur la question sécuritaire et humanitaire dans certains pays de cet espace communautaire, en proie aux conflits armés.



Les parlementaires de la Cirgl

Les assises se tiendront sur le thème «Dix ans du FP-Cirgl: réalisations, défis et perspectives». Elles réuniront les parlements des douze pays membres de cette organisation, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2018-2019 et du plan stratégique quinquennal 2017-2021.

Les participants venus de l'Angola, du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo (RDC), du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, du Soudan, de la Tanzanie, de la Zambie et du Congo, pays hôte, mettront à profit ces trois jours pour débattre des questions de maintien de paix et de sécurité au sein des Etats-membres de la Cirgl, condition sine qua non d'une meilleure existence.

En particulier, l'assemblée plénière va examiner et apprécier l'évolution des conflits armés qui sévissent depuis quelques années en République centrafricaine, en RDC et au Soudan, afin d'en tirer les conséquences et éventuellement prendre des dispositions nécessaires.

Avec grand intérêt, les parlements de la Cirgl aborderont aussi la problématique sur le développement économique de la sous-région, conditionné par la paix et la stabilité.

L'assemblée plénière pourra aussi, si possible, évoquer la question de l'élection du nouveau président de la FP-Cirgl, celui en exercice, le Centrafricain Abdul Karim Meckassoua, étant déjà destitué de ses fonctions dans

son pays.

Rappelons que le FP-Cirgl vise neuf objectifs principaux. Il s'agit, entre autres, de servir de cadre de dialogue, d'échange d'expériences et de règlement des conflits au sein des parlements des pays membres de cette organisation ; de renforcer les capacités des membres ainsi que des fonctionnaires qui y évoluent.

Le Forum des parlements appuie aussi les efforts des gouvernements dans la prévention et la résolution des conflits, tout en contribuant à la consolidation de la paix et la réconciliation nationale.

Cette organisation sous-régionale est dirigée par un secrétaire général, Onyango Kakoba.

Firmin Oyé

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

#### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

#### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

#### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

#### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

#### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

#### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

#### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

#### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

#### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

#### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

#### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

#### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

#### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

#### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

#### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

#### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

#### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INFRASTRUCTURES

## Le pont sur le Niari interdit d'accès aux poids lourds

**Le trafic des véhicules de plus de quinze tonnes est suspendu sur l'ouvrage de franchissement reliant les départements de la Bouenza et de la Lékoumou à compter du 1er décembre, en attendant les travaux de sa réhabilitation.**

« En complément des dispositions de la circulaire n°0010/PM-CAB du 3 novembre 2017 limitant la charge à trente tonnes sur cet axe, et pour la sauvegarde du pont sur la rivière Niari Loudima (en attendant les travaux de sa réhabilitation), le trafic des véhicules avec poids total à charge supérieur à quinze tonnes sera interdit à compter du 1er décembre 2018 », peut-on lire dans la circulaire 0011/PM-CAB, du Premier ministre, Clément Mouamba.

Entrée en vigueur environ un mois après sa vulgarisation, cette circulaire prévoit des mesures palliatives, à savoir une voie de contournement Madingou-Kimandou-Indo-Sibiti, en franchissant le pont de la rivière Niari dans la Bouenza. « Sur ce pont la charge autorisée est de cinquante tonnes », rappelle le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Frédéric Manieze, à l'occasion d'une réunion de sensibilisation à Sibiti, dans la Lékoumou. Un dispositif de signalisation (panneaux et blocs en béton) au pont sur le Niari, à Loudima, limitant la charge à quinze tonnes, à Indo et Madingou, a été installé. « Nous avons prévu également l'installation des barres de béton de part et d'autre du pont Niari afin de permettre le passage des véhicules légers, des véhicules dont la charge n'excéderait pas quinze tonnes. Il est prévu également l'installation des barrières de pluie à Madingou et à Indo », a-t-il annoncé, rappelant que Afrique pesage, une société de droit congolais, a conclu un contrat de concession de service public routier avec le



Des transporteurs interdits d'accès au pont sur le Niari, à Loudima/Adi

gouvernement pour l'installation des équipements de contrôle de conformité de charges mobiles à Indo et à Madingou.

Après auscultation, il a été constaté que le pont sur la rivière Niari, à Loudima, construit en 1982, présente « des dégradations avancées et ne peut plus supporter un trafic lourd », souligne la circulaire 0011/PM-CAB. Cette situation a conduit le gouvernement à prendre deux notes circulaires qui s'inscrivent fondamentalement dans le cadre de la préservation du patrimoine routier national bitumé. Il s'agit de la circulaire 0010/PM-CAB relative aux mesures conservatoires pour la préservation du réseau routier national et la circulaire 0011/PM-CAB portant suspension du trafic des véhicules avec poids total à charge supérieure à quinze tonnes sur le pont du Niari à Loudima (axe Loudima-Sibiti). « Cette mesure est salutaire pour nous les usagers de cette route. Pour préserver cet acquis, que les grumiers ne passent plus. Lorsque le pont sera réhabilité, les grands vé-

hicules pourront passer. Nous avons souffert par le passé, avant la construction de ce pont. La traversée se faisait à l'aide de pirogues. Maintenant, nous avons le pont. Il faut qu'on l'arrange pour que nous acheminions nos marchandises », s'est réjouie Mâ Ngudi, une habitante de Loudima, transportant du bois de chauffe.

#### Des mesures restrictives qui ne font pas que des heureux

Pour le respect de cette circulaire, la chaussée sur le pont Niari a été rétrécie à l'aide de barres de bétons, installées par la délégation du ministre venue constater l'effectivité de cette mesure, pour empêcher aux véhicules transportant des charges importantes d'accéder au pont. Cette disposition a mis en mauvaise posture un convoi de six véhicules transportant du bois débité voulant traverser nuitamment, alors que la loi interdit le trafic de nuit aux poids lourds. Pris en flagrant délit aux environs de 1 h du matin, Fred Goma, responsable logistique de la société UTA – une so-

ciété de transport- n'a pas caché son désespoir, malgré son impatience d'acheminer rapidement la marchandise en sa possession. « On est stationné depuis minuit. C'est un désagrément pour nous. Nous n'avons pas reçu de circulaire interdisant le passage sur cette voie. Pas de circulaire, cela signifie, pas d'information pour nous. La route est restreinte dans cette zone, donc impossible de manœuvrer pour prendre la voie de contournement. Si nous, transporteurs, étions informés, nous ne pouvions pas prendre le risque d'emprunter cette bretelle. Mais comme je ne peux pas faire outrage à la loi, je me sou mets. On ne peut pas faire autrement. On est en difficulté pour acheminer notre marchandise. Je ne sais pas quelle est la solution que les autorités vont prendre », a-t-il dit, d'un air désespéré avec un convoi de six camions transportant du bois débité avec une charge totale de quarante-neuf tonnes chacun.

#### Les agents de la police pointés du doigt

Les agents de police ont été accusés de faire main basse avec les forestiers transportant des charges supérieures à la normale. Conséquence, une dégradation accélérée des actifs routiers due au non-respect des normes relatives au poids total en charge autorisée. « Nous faisons appel non seulement à l'application de cette circulaire par les usagers de la route mais également à nos amis de la police et de la gendarmerie. Nous comptons énormément sur vous pour faire une application rigoureuse de cette circulaire. Il est vrai que certaines personnes racontent que vous avez des relations insidieuses avec les usagers de la route, une relation faite de vol, de tromperie dans le contrôle. Mais je pense qu'avec cette circulaire, vous êtes appelés à insuffler une

nouvelle dynamique dans l'action répressive. Faute de quoi, nous allons perdre tous nos actifs routiers », a invité Frédéric Manieze. Et le directeur général de l'Équipement et de l'entretien routier, Blaise Onanga, de lui emboîter le pas, dénonçant ces pratiques dans un langage peu diplomatique et qui montre son indignation face à la complicité qui règne entre les services de la police, de l'économie forestière et les forestiers.

Une accusation de mauvais goût pour le directeur départemental de l'Économie forestière, Casimir Bello Kouanga. « Je ne peux pas cautionner cet avis. J'ai un poste de contrôle à Missama mais lorsque les grumiers arrivent, on les contrôle et on regarde juste la feuille de route. Le tonnage ne nous intéresse pas, parce que pour nous les forestiers, ce qui compte c'est la production. Ils écoulent le plus de produits et à la fin, on nous donne la taxe. Nous nous limitons à ce niveau. Maintenant, en ce qui concerne les combines qui se passent avec les agents sur le terrain, je dis non. A partir de 18 h, ils ne peuvent plus rouler et doivent immobiliser le moyen pour attendre le lendemain matin. Or, c'est à ce moment-là qu'ils font les jeux avec des agents de la police pour traverser. Mais là, nous ne sommes pas concernés. Le poste de contrôle est à Missama mais dépassé Missama, ce n'est plus nous », s'est-il défendu.

Le directeur départemental de la police de la Lékoumou, Jean Louis Mendome, est monté également au créneau. N'étant pas de cet avis, il souhaite une rencontre entre les services concernés pour harmoniser le travail en vue d'une meilleure application des textes sur le terrain. Pour le policier qui sera pris en flagrant délit, le numéro un de la police dans ce département promet des sanctions.

**Josiane Mambou Loukoula**

## VIE ASSOCIATIVE

## Le Meeec appelle à l'unité de ses membres pour tenir un conseil national apaisé

**L'annonce a été faite au terme d'une assemblée générale extraordinaire, le 1er décembre, au complexe Bayardelle de l'université Marien-Ngouabi, par le président du conseil des sages et ancien secrétaire général du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meeec).**

Les participants à l'assemblée générale, après un fructueux échange, ont pris des résolutions pour réaffirmer leur volonté d'assurer le fonctionnement normal des instances dirigeantes suite à l'incident survenu, le 14 novembre dernier à Bayardelle, au cours duquel une déclaration avait été

lue, visant la destitution du président national du Meeec. A ce sujet, précisément, les participants et les membres du conseil des sages ont à l'unanimité résolu de réhabiliter le président national dans ses fonctions, conformément aux statuts, jusqu'à la tenue du Conseil national qui aura finalement

lieu le 19 janvier 2019.

Un comité d'organisation de cinq membres a été mis en place ainsi qu'une commission de révision des textes fondamentaux composée elle de quinze membres.

« En tant que membre du conseil des sages, depuis le 14 novembre dernier, nous avons constaté au niveau des médias qu'au sein du Meeec, il y avait des échauffourées entre le bureau exécutif national et sa base. Etant

donné que notre organisation est structurée et prévoit dans ce genre de situation que le conseil des sages intervienne, à la demande des membres du conseil d'honneur et des cofondateurs, nous nous sommes rapprochés du bureau exécutif national, des sections des différents établissements ainsi que du président national, pour essayer d'apaiser, d'orienter et en fin de compte, nous avons

lavé le linge sale en famille. Aujourd'hui, nous pouvons dire que la date est désormais connue et a été fixée au 19 janvier 2019. Le bureau exécutif national, dans son entièreté, a été réhabilité dans ses fonctions ; l'harmonie est revenue entre les membres », a précisé, au terme des travaux, le président du conseil des sages, Athanase Jaurès Mousoungou.

**Guillaume Ondzé**

## CROIX-ROUGE CONGOLAISE

# Les conseillers veulent doter la société nationale des fondements utiles à son fonctionnement

**En prélude à l'assemblée générale nationale élective qui se tiendra au terme d'un chronogramme des consultations départementales, les assises du département de Brazzaville se sont ouvertes, le 29 novembre, dans la salle des réunions du siège national de l'organisation.**

L'assemblée générale départementale administrative de la Croix-Rouge congolaise de Brazzaville va durer deux jours, dans le cadre des travaux préparatoires de l'assemblée générale élective. Elle vise à recueillir les avis et amendements et apporter les éclairages supplémentaires qui devront permettre par la suite de faire une synthèse harmonieuse et unique de tous les documents que les conseillers auront par devers eux. Au terme de toutes les consultations dans tous les départements, un document unique cohérent sera soumis par la suite à l'assemblée générale élective.

Le président national de

la Croix-Rouge congolaise, Christian Sédar Ndinga, a expliqué : « Les documents qui sont présentés à votre niveau sont les documents standards qui sont d'abord des documents du Conseil de direction, préparés par une commission préparatoire nationale. L'assemblée administrative est une assemblée consultative. Son rôle c'est de regarder les documents préparés par le Conseil de direction et de voir dans quelle mesure le département concerné par l'assemblée croit se retrouver en ce qui concerne ce qui est positif ou négatif et proposer les corrections éventuelles ».

Intervenant à son tour, le président du conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise de Brazzaville a indiqué qu'il s'agit d'un exercice, certes noble mais exaltant qui va devoir les emmener à un projet de planification des programmes sur les cinq ans à venir. Il a estimé qu'il s'agit d'une lourde responsabilité aux yeux du monde humanitaire car, il s'agit de renforcer les capacités de leur société et



Une vue de la salle lors de l'ouverture de l'assemblée générale

de la doter des fondamentaux utiles et nécessaires pour un meilleur fonctionnement.

« En effet, la session du Conseil national de gouvernance de la Croix-Rouge congolaise du 27 octobre 2018 a vécu. Elle avait prescrit au Conseil de direction la mise en œuvre diligente du processus global de l'assemblée générale et avait re-

tenu la période allant du 20 au 27 novembre 2018 pour la tenue des assemblées générales départementales », a-t-il précisé.

Signalons qu'au cours de cette session, les participants vont également examiner et adopter le rapport synthèse d'activités exercices 2013-2018 de la société nationale ;

le rapport financier, l'examen et l'adoption des propositions d'amendements : statuts et règlement des propositions de la société nationale ; plan stratégique quinquennal de développement 2013-2019 ainsi que l'examen et l'adoption des documents finaux de l'assemblée générale départementale.

**Guillaume Ondzé**

## SOLIDARITÉ

## Les Congolais invités à participer à l'opération de levée de fonds pour la reconstruction du Pool

**Adhérent à la première édition du téléthon mis en œuvre par l'association Hope Congo que dirige Gildas Mayela, le Premier ministre, Clément Mouamba, qui a apporté sa contribution le 30 novembre dernier, a salué cet élan de solidarité nationale.**



Le Premier ministre apportant sa contribution au téléthon DR  
tif des initiateurs étant de lever aux moins trois cents millions FCFA, j'ai l'espoir que nous pourrions dépasser cette somme. Je souhaite que le côté volontaire habite tout Congolais à mesure de trouver 100 FCFA pour pouvoir y contribuer », a poursuivi Clément Mouamba.

« Le Téléthon, c'est une manière de contribuer, d'apporter des ressources qui vont être utilisées dans les travaux (dispensaires, écoles et autres). C'est un appui à apporter à la population résidant dans le département du Pool. Je souhaite que le côté volontaire habite les Congolaises et les Congolais à mesure de trouver 100 FCFA pour pouvoir y contribuer », a déclaré le chef du gouvernement, exhortant toute personne physique ou morale à participer à ce téléthon sans aucun préjugé. En effet, lancée le 13 novembre dernier, cette opération de collecte de fonds s'achèvera le 30 décembre. Le but est de réhabiliter les établissements scolaires de Voula, dans le district de Kinkala, Moubouanissa à Bisinza, dans le district de Goma Tsé-tsé ; de Linzolo, Siassia et Nkoyi Mabaya, dans le département du Pool et l'équipement de certains hôpitaux. « L'objec-

Pour des raisons de transparence autour de cette opération, le Premier ministre pense que Hope Congo publiera, à partir du 1er ou du 2 janvier, le montant levé. Afin de permettre à tous d'accomplir le geste, les urnes sont placées dans les administrations, entreprises, pharmacies et autres milieux publics. Les initiateurs ont, par ailleurs, mis à la disposition du public les numéros suivants : RIB UBA 30016-06902-90200206274-94 ; 14-28 pour les abonnés MTN ; 05 347 44 09 pour Airtel Money.

**Parfait Wilfried Douniama**

## PROTECTION SOCIALE

## Le Registre social unique bientôt institué en République du Congo

**Dans la perspective de la mise en place de la structure, le directeur du cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, a appelé tous les ménages vulnérables à se faire enregistrer.**

Le Registre social unique (RSU) vise, entre autres, à améliorer le ciblage des prestations des programmes de protection sociale. Pour le cas de la République du Congo, l'institution du RSU permettra au pays de se doter d'une base de données pour tous les projets sociaux pour plus d'efficacité dans l'action publique. « L'une des faiblesses de l'action publique c'est l'absence des données statistiques. Or, nous voulons avoir la situation fiable de la vulnérabilité au Congo. C'est pourquoi, nous encourageons les ménages très pauvres à s'enregistrer lorsque les agents sociaux se présentent à eux. Le gouvernement est en train de mettre en œuvre beaucoup de projets et programmes sociaux », a exhorté Christian Aboké-Ndza lors de la célébration de la Journée nationale de la solidarité, le 26 novembre dernier.

**334 000 ménages très pauvres attendus**

Selon lui, l'efficacité des projets et programmes sociaux que le gouvernement

met en œuvre en collaboration de ses partenaires est aussi critère d'une base de données fiable. « A la date d'aujourd'hui, nous avons soixante-six mille ménages qui sont enregistrés dans le RSU mais à terme, nous devons aller au-delà, parce qu'il faut que nous arrivions à enregistrer les trois cent trente-quatre mille ménages dans la base de données. Si nous arrivons à atteindre ce nombre, nous serons assurés que nous avons atteint le seuil des ménages dits très pauvres en République du Congo », espère-t-il, soulignant la nécessité pour les ménages vulnérables d'avoir un code d'identification. Le directeur de cabinet a, enfin, annoncé qu'à la longue, seuls les ménages identifiés bénéficieront des prestations sociales du gouvernement. « C'est pour leur bien, parce que le gouvernement ne peut pas amener des prestations sociales sans avoir identifié au préalable les bénéficiaires », a conclu Christian Aboké-Ndza.

**P.W.D.**

## PROSTITUTION DES FILLES MINEURES

## Le gouvernement prend à bras le corps le phénomène « Ujana »

Des jeunes filles, dont l'âge varie de 12 à 20 ans, de nationalités diverses, parmi lesquelles les Congolaises, se livrent à Brazzaville et à Pointe-Noire à une forme de prostitution éhontée appelée communément « Ujana ».

L'action menée par les services de police, depuis près de deux mois, vient d'être appuyée par le gouvernement, à travers le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, qui a pris une série de mesures pour mettre fin au phénomène « Ujana ». Parmi celles-ci, figure l'in-



La ministre Inès Nefer Ingani

sertion socio-économique et professionnelle de ces filles mineures, notamment en mettant en place des formations en hôtellerie, en coiffure et en couture. Par ailleurs, a indiqué

la ministre de la Promotion de la femme, les jeunes filles mineures, jugées incapables de suivre une formation professionnelle, seront placées dans les centres d'accueil de

Makélékélé ( le premier arrondissement de Brazzaville) et de Moungali ( le quatrième arrondissement).

« Parmi les filles qui ont été interpellées par les services de police, plus d'une vingtaine sont de la République démocratique du Congo (RDC). Elles ont été rapatriées. Nous nous sommes entretenues avec la ministre du genre de la RDC afin que des mesures préventives soient prises à la frontière du beach Ngobila pour empêcher les traversées des mineures. Un protocole d'accord y relatif sera bientôt signé entre les deux Etats », a précisé la ministre Inès Nefer Ingani.

Notons que des personnes supposées servir de proxénètes sont arrêtées par la police. La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a mis à profit cette rencontre pour rappeler aux parents des concernées que la prostitution « sauvage » est un grand danger sécuritaire et de santé publique car, les prostituées sont exposées aux maladies sexuellement transmissibles.

Inès Nefer Ingani leur a rappelé les dispositions de la loi interdisant le proxénétisme en République du Congo.

**La Rédaction**

## VILLES PROPRES

## L'opération de salubrité effective dans la Bouenza

Le préfet de la Bouenza, Jules Mounkala Tsoumou, a salué, le 1er décembre, l'effectivité de l'activité initiée par le Premier ministre, Clément Mouamba, dans l'ensemble du département.



Jules Mounkala Tsoumou (à gauche) en visite de contrôle

Pour rappel, l'opération dénommée « Villes, villages et habitants propres » s'exécute tous les premiers samedis du mois. Pelles, houes, machettes à la main, les fonctionnaires tout comme les habitants de Madingou ont été commis à la tâche. « Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater qu'effectivement, la population et les travailleurs sont mobilisés pour mettre à exécution la circulaire du Premier ministre en dépit de la pénibilité du travail, parce qu'une grande pluie s'est abattue sur la ville. Et vous savez que dans le département de la Bouenza, lorsqu'il pleut la terre est très humide. Malgré cette difficulté, nous pouvons nous féliciter de ce que la population a répondu favorablement à l'appel. Nous lui demandons de préserver les acquis de ce travail en retroussant les manches sans attendre les premiers samedis du mois », a avancé Jules Mounkala Tsoumou, en visite de contrôle.

Pour cette deuxième édition, l'application de la circulaire du Premier ministre a été respectée dans le département de la Bouenza. « Les commerces, les marchés sont restés fermés jusqu'à 10 h. Les fonctionnaires travaillent dans leurs structures respectives. À Nkayi, Loudima, Boko-Songo, Ntsiaki, Mabombo, bref dans les douze districts du département, toutes les forces ont été mobilisées. Donc l'application de la circulaire du Premier ministre est effective dans la Bouenza », a affirmé le conseiller politique du préfet, Gaston Nguimbi.

**Josiane Mambou Loukoula**

## PERSONNES HANDICAPÉES

## Briser les obstacles sur l'intégration des personnes à mobilité réduite

L'annonce a été faite le 3 décembre, par le gouvernement congolais dans sa déclaration lue par la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, lors de la célébration de la Journée internationale des handicapés.

Selon le Rapport mondial sur le handicap, publié en 2011, par l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale, le pourcentage des personnes à mobilité réduite est de 15%, soit plus d'un milliard

der à l'autonomisation de ces personnes vulnérables en vue d'un développement inclusif, équitable et durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, a souligné la ministre des Affaires sociales.

Au Congo, a poursuivi Antoinette Dinga Dzondo, ce pourcentage est de 1,4%, soit 52 935 personnes selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2007. Ce chiffre peut être en augmentation au regard des maladies invalides de type accident vas-

de base et la participation à la vie sociale et politique.

La déclaration relève également que la scolarité des enfants vivant avec handicap dans le pays occupe une place de choix au niveau du gouvernement. Des enfants infirmes moteurs cérébraux, au nombre de soixante, bénéficient d'une prise en charge à l'Institut psychopédagogique. Trois cent quatre-vingt-quatorze enfants sourds et malentendants sont scolarisés à l'Institut des déficients auditifs de Pointe-Noire, cin-



La ministre rendant publique la déclaration du gouvernement./Adiac

de personnes dans le monde, explique la déclaration du gouvernement. Cette année, la vingt-sixième édition est célébrée sur le thème « Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité ».

L'objectif est d'attirer l'attention des différents Etats pour la commémoration de cette journée et sur l'importance qu'ils doivent accor-

culaire cérébral et les catastrophes naturelles provoquées par l'homme. La ministre a indiqué qu'en matière d'intégration des personnes handicapées au Congo, elles participent et contribuent dans tous les domaines de la société. Elle a, par ailleurs, rappelé de nombreux obstacles qui les empêchent de jouir, par exemple, le manque d'accès équitable aux services sociaux

quante-quatre à l'Institut national des aveugles du Congo, cent deux enfants et adultes sont en cours de formation au Centre national de réadaptation professionnelle des personnes handicapées de Brazzaville ainsi que cinq déficients visuels admis au baccalauréat 2017 sont inscrits à l'École normale des instituteurs de Brazzaville.

**Lydie Gisèle Oko**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## L'ONU souhaite la pleine participation des jeunes africains

A l'occasion d'un sommet de la jeunesse africaine sur le développement qui se tient en Afrique du Sud, la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohammed, a exhorté, le 30 novembre, les jeunes à être des agents du changement et promis le soutien de cette organisation dans leurs efforts.

Dans un discours, Amina J. Mohammed a déclaré : « Je compte sur vous pour être les agents du changement et les porteurs du flambeau dont nous avons désespérément besoin. La dignité que nous voulons pour nos jeunes femmes et jeunes hommes commence avec chacun d'entre nous ».

En septembre dernier, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé la stratégie des Nations unies pour la jeunesse : « Jeunesse 2030 ». L'objectif est de comprendre les besoins des jeunes, de les aider à mettre en pratique leurs idées et de s'assurer que leurs points de vue éclairent les processus, tant au ni-

veau des pays qu'au siège de l'ONU. « Il y a actuellement 1,8 milliard de jeunes âgés de 10 à 24 ans dans le monde. L'Afrique est le continent le plus jeune, les jeunes représentant plus de 60% de la population totale. Mais les jeunes font face à de sérieux défis dans le monde d'aujourd'hui. Dans certains pays, les jeunes sont confrontés au conflit et au terrorisme. Dans d'autres, ils subissent les effets de l'exclusion économique et des inégalités croissantes, privés d'une éducation de qualité, de compétences et de services de santé », a noté la vice-secrétaire générale de l'ONU.

« L'Afrique que nous voulons ne sera pas possible sans la pleine participation des jeunes africains, en particulier de ceux qui se heurtent à des obstacles - y compris les jeunes femmes et les filles. Les jeunes voient leur capacité à participer bloquée et leurs droits déniés. Ce qui est le plus dommageable peut-être, c'est que les jeunes assistent à la destruction par l'homme de notre

environnement naturel », a-t-elle ajouté. Elle a, en outre, rappelé que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine sont « les feuilles de route pour la transformation sociale et économique, autour desquelles nous pouvons nous unir, exiger et conduire le changement aux niveaux local et mondial. Nous avons besoin de votre leadership, de votre participation et de votre engagement, partout dans le monde ».

Selon elle, la stratégie Jeunesse 2030 renforcera la capacité des Nations unies d'aider les jeunes - leur participation à la société, leur capacité à obtenir un emploi, la réalisation de leurs droits et leur rôle d'agents de la paix dans des contextes fragiles.

Cette stratégie, a-t-elle dit, met en exergue l'accès à l'éducation et aux services de santé ainsi que l'action climatique qui sont « les piliers fondamentaux pour les jeunes cherchant à progresser dans le monde ».

Yvette Reine Nzaba

## DIPLOMATIE

## Le nouvel ambassadeur de Cuba prône l'approfondissement des relations avec Congo

José Antonio Garcia Gonzalez a été reçu, le 3 décembre à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

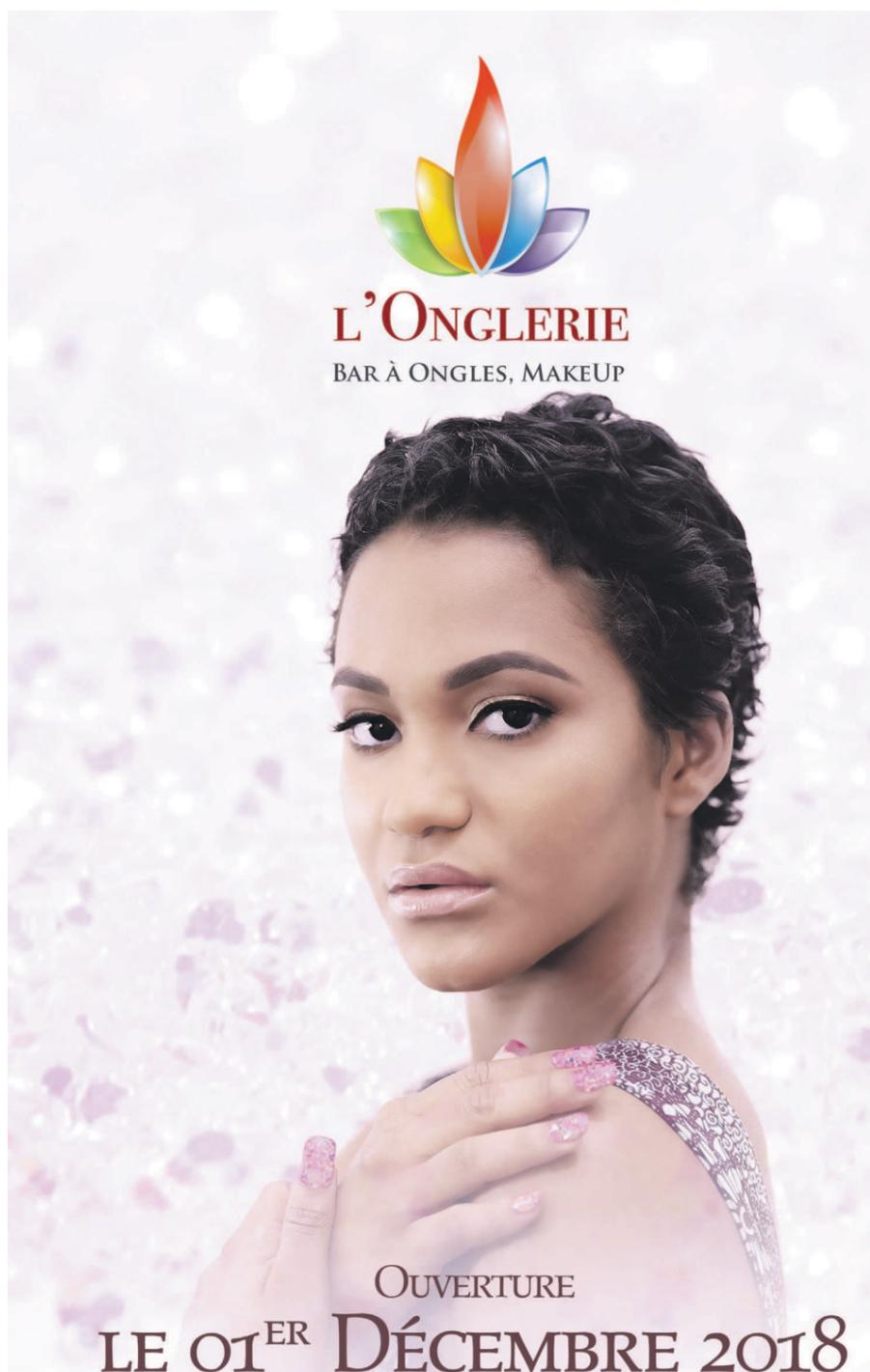
Au terme de l'audience, le diplomate cubain a expliqué à la presse le sens de sa visite. « Je suis venu saluer un frère et échanger quelques idées sur la coopération militaire qui existe entre les deux pays. Il s'agit d'une visite de courtoisie. C'est le premier ministre que je visite. Je n'ai pas encore présenté mes lettres de créances mais néanmoins, j'ai déjà commencé à entreprendre quelques visites pour entretenir cette amitié qui existe depuis des années entre la République du

Congo et Cuba pour bien sûr confirmer la continuité de la collaboration entre le ministère cubain de la Défense et celui du Congo », a commenté José Antonio Garcia Gonzalez.

Soulignons que le secteur le plus privilégié actuellement entre les deux pays en matière de coopération militaire est celui de la formation. La République de Cuba accorde chaque année des bourses d'études à des militaires congolais.

« Les relations entre Cuba et le Congo sont historiques. Mon mandat sera de soutenir et d'approfondir l'amitié qui existe entre les deux pays », a précisé le diplomate cubain.

Guillaume Ondzé



**L'ONGLERIE**  
BAR À ONGLES, MAKEUP

OUVERTURE  
**LE 01<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2018**

Congo - Brazzaville Centre-ville /Gallerie de l'Immeuble ARC  
(En face de la boulangerie la plaine)  
+242 06 930 30 37 / onglerieb@gmail.com



AVSI AVENIR+ Renatura Congo R.P.D.H. TRANSPARENCY INTERNATIONAL samusocialPointe-Noire

**Pointe-Noire célèbre les Droits de l'Homme**

Pour la première fois à Pointe-Noire, l'Union européenne en République du Congo organise une "Caravane des Droits de l'Homme" mercredi 5 et jeudi 6 décembre 2018.

Cet événement se tient dans le contexte de la 3<sup>ème</sup> édition de la "Quinzaine des Droits de l'Homme" et de la célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Cette caravane consiste en une visite des projets portés par 4 organisations de la société civile, soutenues par l'UE et oeuvrant à Pointe-Noire dans la promotion et la protection des Droits humains :

- Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) - bonne gouvernance et suivi citoyen des investissements publics ;
- Fondation AVSI - lutte contre le VIH/SIDA ;
- Samusocial Pointe-Noire - protection des enfants vulnérables ;
- Rénatura Congo - appui des acteurs du développement durable.

À bord de minibus, autorités congolaises, représentants de la société civile, journalistes et membres de la Délégation de l'UE sillonneront ensemble les quartiers pour aller à la rencontre de ces projets et mieux toucher du doigt les réalités du terrain.

Cette première édition à Pointe-Noire a pour objectif de valoriser davantage les projets oeuvrant hors de Brazzaville, dans un objectif de proximité. Elle ouvre la voie à l'organisation d'autres activités d'envergure dans la ville océane, avec la volonté de mettre en lumière l'action de l'Union européenne et de ses partenaires dans l'amélioration des conditions de vie des congolais.

Cette caravane et le contexte dans lequel elle s'inscrit, souligne l'attachement de l'Union européenne non seulement au respect et à la promotion des Droits de l'Homme mais aussi aux valeurs fortes inscrites dans sa Charte des droits fondamentaux : **Dignité. Liberté. Égalité. Solidarité. Justice. Citoyenneté.**

Contact : [Azaad.MANTE@eeas.europa.eu](mailto:Azaad.MANTE@eeas.europa.eu)  
Chargée de presse et d'information de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo

Site web : [eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville\\_fr](http://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr)  
Facebook : [facebook.com/ducongobrazza/](https://www.facebook.com/ducongobrazza/) - Twitter : @UeCongo

Union européenne - République du Congo  
Un partenariat • Des actions • Des résultats

## BASSIN DU CONGO

## Les partenaires déterminés à œuvrer pour la conservation des forêts

**Les bailleurs de fonds et organisations membres du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), réunis à Bruxelles, du 27 au 28 novembre, ont renouvelé leur engagement de soutenir la lutte contre la déforestation et l'exploitation illégale des ressources forestières.**

La dix-huitième réunion des parties prenantes PFBC, des participants au dialogue politique de haut niveau et de la facilitation belge, est intervenue un mois après le forum de Brazzaville sur la gouvernance forestière. Les représentants des autochtones, du secteur privé, des universitaires, les organisations locales et partenaires, l'Union européenne, sont unanimes sur la nécessité de renforcer la gouvernance du secteur.

Dans une déclaration, les acteurs de Bruxelles ont évoqué le rôle du Bassin du Congo, second massif forestier tropical de la planète, dans le maintien de la température mondiale. Les participants « rappellent que l'exploitation forestière illégale et les autres pratiques illégales d'exploitation des terres et des ressources naturelles menacent les forêts du bassin du Congo, affaiblissent l'Etat de droit et peuvent également constituer une source de conflits », souligne la déclaration.

Avec deux millions de kilomètres carrés, le Bassin d'Afrique centrale contribue aux efforts globaux en vue de l'atténuation du changement climatique. Il représente pour autant un réservoir de ressources renouvelables pour le développement durable des



Une vue de forêt du Bassin du Congo

pays d'Afrique centrale. C'est ainsi que les partenaires insistent sur une participation active de la société civile, des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes et des jeunes.

Un appel pressant a été lancé à l'endroit du secteur privé à

exercer dans la transparence et à participer aux initiatives d'encadrement volontaire des bonnes pratiques qui existent dans la plupart des secteurs économiques. « Le développement de modèles économiques durables par le secteur privé nécessite des cadres politiques, juri-

diques et fiscaux clairs et stables, notamment en matière d'aménagement du territoire, et encouragent les pays d'Afrique centrale », ajoute la déclaration de Bruxelles.

Mais les organisations locales mobilisées lors du forum de Brazzaville, les 30 et 31 octobre, attendaient beaucoup de la première rencontre tenue hors du Bassin du Congo, comme en témoigne le coordonnateur du Forum pour la gouvernance et les droits humains, Maixent Aguibat Emeka. « Les positions du PFBC sont suivies d'un mécanisme de suivi pour permettre à la Comifac de prendre des mesures exécutoires. L'objectif étant de mobiliser un maximum de partenaires européens », a-t-il espéré.

Fiacre Kombo

## COP 24

## Le monde sous pression face à l'urgence climatique

**Les représentants de quelque deux cents pays ont entamé, le 2 novembre à Katowice, en Pologne, des négociations visant à définir la manière dont l'accord de Paris, signé en 2016, sera mis en œuvre. Les pays signataires s'étant engagés à agir pour contenir le réchauffement mondial sous la barre des 2°C d'ici à 2100.**

Les participants à la conférence mondiale sur le climat ont deux semaines pour parvenir à un accord. « Il nous reste dix ans avant qu'il ne soit trop tard », selon les experts.

L'Organisation météorologique mondiale, membre de l'ONU, a alerté que l'année 2018 devrait figurer au quatrième rang des plus chaudes jamais enregistrées. Du coup, l'ambition de limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici à 2100, formalisée par les Etats du monde lors de l'accord de Paris sur le climat en 2015, s'éloigne d'année en année.

« Nous avons seulement une décennie. Désastres météo, incidence sur la santé ou les rendements agricoles. La science montre clairement que nous avons seulement une décennie pour juguler les émissions de gaz à effet de serre », a souligné Johan Rockström, expert climat au Potsdam institute for climate impact research (PIK).

Selon le rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), « les engagements politiques actuels mèneraient à une hausse d'au moins 3°C d'ici à 2100. Alors que la planète a déjà gagné 1°C, il faut

drait, pour rester sous 1,5°C d'ici à 2030 et ainsi tenir l'objectif, que les émissions de CO2 soient réduites de près de 50% par rapport à 2010 ».

Pendant ces deux semaines de COP24, les Etats devront accepter de revoir à la hausse leurs objectifs. Ils devront aussi définir des règles de transparence, c'est-à-dire la façon dont ils devront rendre compte de leurs actions.

« Les COP, s'il n'y a pas d'engagements forts, ne servent à rien. On en est à la 24e et on voit bien le peu d'avancées, quasiment rien ne s'est passé », a déploré Jean-François Julliard, de Greenpeace. Selon lui, les efforts des différents Etats doivent tripler si l'on veut éviter la catastrophe.

Les représentants à cette rencontre devraient convaincre plusieurs pays dont la Pologne, le pays hôte, de sortir progressivement du charbon, l'énergie la plus polluante.

**« On ne peut pas dire que les vents sont très porteurs »**

Les membres du G20, à l'exception des Etats-Unis, ont certes réaffirmé, le 1er décembre, leur soutien à l'accord de Paris. Malgré tout, « on ne peut pas dire que les vents soient très porteurs », a estimé Michel Colombier, directeur scientifique de l'Institut du développement durable et des relations internationales.

Or, lors du G20, le président américain, Donald Trump, a répété son rejet de l'accord de Paris. Le Brésil ? Avant même son intronisation, son nouveau président, Jair Bolsonaro, a

déjà fait savoir qu'il n'accueillerait pas la prochaine COP et pourrait même sortir à son tour du pacte climatique.

Le président Français, Emmanuel Macron, ne fera pas le déplacement, ni même le Premier ministre, Édouard Philippe, contraint d'annuler sa visite pour cause de crise des Gilets jaunes.

Depuis l'accord de Paris, en effet, rien ne bouge, aucun pays signataire n'a pris le taureau par les cornes pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Il y a deux mois, le dernier rapport du Giec avait pourtant été clair : « il ne nous reste plus que douze ans pour empêcher la surchauffe et dire, notamment, adieu à nos bonnes vieilles voitures au pétrole si l'on veut rester dans les clous de l'accord de Paris et éviter de voir la planète bousculée par l'extinction massive des espèces ou la montée des océans ».

« Les étoiles ne sont plus alignées, manifestement », a déploré Seyni Nafo, porte-parole du groupe Afrique à la COP, rappelant que « pour l'Afrique, quelles que soient les péripéties de la géopolitique, nous n'avons pas le choix. Nous ressentons les impacts du changement climatique tous les jours ».

Les observateurs craignent que la plupart des Etats, encouragés à réviser leurs engagements pour 2020, attendent un autre sommet convoqué par le secrétaire général de l'ONU en septembre 2019, à New York, pour afficher leurs objectifs.

Yvette Reine Nzaba

## JOURNÉE MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

## 15% de la population mondiale concernée par l'infirmité

**L'événement a été célébré, le 3 décembre, sur le thème « Autonomiser les personnes handicapées pour un développement inclusif, équitable et durable, dans le cadre du Programme de développement durable, à l'horizon 2030 ».**

L'observance de la Journée mondiale des personnes handicapées vise à promouvoir la compréhension des questions de handicap et à mobiliser le soutien pour la dignité, les droits et le bien-être de ces personnes. Elle vise également à accroître la sensibilisation aux avantages découlant de l'intégrité des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle. Chaque année, elle se concentre sur un problème différent.

S'appuyant sur de nombreuses décennies de travail des Nations unies dans le domaine du handicap, la convention relative aux droits des personnes handicapées, adoptée en 2006, a fait progresser leurs droits et leur bien-être dans la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres cadres de développement internationaux tels que, la charte sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire, le nouvel agenda urbain, le programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, etc. Qu'il soit dû à une maladie (AVC, glaucome, sclérose en plaques...) ou à un accident, le handicap empêche trop souvent l'intégration dans la société. Depuis 1992, à l'initiative de l'ONU, la Journée internationale des personnes handicapées est célébrée chaque année, le 3 décembre, à travers le monde.

Y.R.Nz.

## BURUNDI

## Pierre Buyoya visé par un mandat d'arrêt

**Dans le cadre d'une enquête sur l'assassinat de l'ancien président Melchior Ndadaye en 1993, le procureur général du Burundi a annoncé que plusieurs autres personnes étaient recherchées, dont l'ancien chef de l'Etat Buyoya, actuellement haut représentant de la Commission de l'Union africaine (UA) au Mali.**



Pierre Buyoya

Vingt-cinq ans après l'assassinat de Melchior Ndadaye, premier président hutu démocratiquement élu au Burundi, l'arrestation de quatre hauts gradés de l'armée à la retraite, le 24 novembre, a constitué un véritable coup de théâtre dans cette affaire. « *Même si des poursuites ont été engagées contre certaines personnes impliquées dans ce crime, il s'est avéré que c'était des exécutants et le procès reste pendant à la Cour suprême. Nous avons décidé d'ouvrir un dossier à leur encontre et quatre d'entre eux ont été arrêtés ce matin pour des raisons d'enquête, tandis que d'autres sont encore recherchés* », avait alors expliqué le procureur général, Sylvestre Nyandwi, lors d'une conférence de presse. Au cours d'un point presse,

le 30 novembre, le procureur général a expliqué que « *des éléments de l'enquête* » révèlent que d'autres personnes « *pourraient avoir été impliquées dans ce crime, dans sa préparation ou même dans sa commission* ».

Le ministère public a joint au communiqué une liste de dix-sept noms de personnes qu'il souhaite interroger et à l'encontre desquelles ont été émis des mandats d'arrêts internationaux « *pour que les pays qui les hébergent puissent les arrêter et les extradier au Burundi* ». En tête de cette liste figure le nom de l'ancien président Pierre Buyoya.

Pour sa part, l'UA a demandé aux autorités burundaises de ne pas compliquer davantage la crise dans le pays.

« *Nous demandons instamment à certains acteurs de la communauté internationale de ne pas infantiliser le Burundi en s'ingérant dans ses affaires politiques sans y être invités. Les Burundais sont politiquement matures pour définir en toute indépendance leur avenir politique* », a déclaré l'ambassadeur burundais Albert Shingiro, représentant permanent du Burundi à l'ONU. Deux fois président, Pierre Buyoya avait renversé, en 1987, le président Jean-Baptiste Bagaza, dans un

contexte de tensions ethniques entre Hutu, marginalisé, et Tutsi au pouvoir. Il conserve alors le pouvoir jusqu'en 1993 et organise la première élection présidentielle au suffrage universel de l'histoire du pays, qui porte donc au pouvoir un Hutu : Melchior Ndadaye. Son assassinat, le 21 octobre 1993, quatre mois après son arrivée au pouvoir, avait plongé le pays dans la guerre civile. Le successeur de Ndadaye, Cyprien Ntaryamira, sera également assassiné, en 1994. En 1996, Pierre Buyoya reprend le pouvoir, détrônant alors Sylvestre Ntibantunganya. Après ce second putsch, il conduira le Burundi vers une difficile réconciliation, nommant le Hutu Domitien Ndayizeye au poste de vice-président. Artisan des accords d'Arusha, qui marquent la fin de la guerre civile en 2000, il acquiert ainsi un statut qui lui vaut d'être tour à tour observateur électoral ou médiateur au service de plusieurs organisations internationales (UA, OIF, CEEAC). Aucun des nombreux hauts gradés cités dans cet assassinat n'avait alors été inquiété. Depuis, les dirigeants poli-

tiques, les membres de l'ancienne armée et des mouvements rebelles avaient bénéficié d'une immunité provisoire.

L'accord de paix d'Arusha de 2000 avait prévu que tous les crimes commis relèveraient désormais de la Commission vérité et réconciliation. D'autres membres de l'Uprona, le parti qu'a dirigé Pierre Buyoya, figurent sur la liste, parmi lesquels d'anciens cadres du parti comme Charles Mukasi ou Luc Rukingama, mais aussi des militaires, comme le colonel Pascal Simbanduku.

Pour Emmanuel Nkengurutse, avocat, ancien sénateur et membre de l'Uprona, « *ces arrestations sont le signe que Pierre Nkurunziza ne souhaite pas la réconciliation. Il la contourne en faisant du zèle et en relançant l'enquête 25 ans après les faits* ». Quelques jours avant les premières arrestations, le gouvernement burundais avait annoncé la nomination de l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante, en charge des scrutins polémiques de 2010 et 2015, Pierre-Claver Ndayicariye.

**Yvette Reine Nzaba**

## AFRIQUE/UE

## Les discriminations persistent envers les "Afropéens"

**Selon le rapport "Being Black in the EU (Être noir dans l'UE)", les enfants noirs nés en Europe subissent plus de discriminations que la population générale en Europe.**

Nés en Europe et Noirs, les Afrodescendants, ou Afropéens, subissent un racisme systémique dans l'Union européenne (UE), selon un rapport de l'Agence européenne des droits fondamentaux. Réalisé par l'Agence européenne des droits fondamentaux de l'UE (FRA), le document examine les expériences de près de six mille personnes noires, dans douze États membres de l'UE, interrogées dans le cadre de la deuxième enquête de l'UE sur les minorités et la discrimination. On retient qu'être Noir dans l'UE signifie faire face au racisme systémique et à la discrimination à l'emploi, au salaire, au logement et même à l'hôpital. Cécile Kyenge, la seule eurodéputée noire sur les sept cent cinquante et un que compte le parlement européen, se bat à faire entrer la question dans les sphères décisionnaires européennes. Pour l'eurodéputée Malin Björk, il faut des fonds en vue d'investir au niveau structurel contre le racisme et les discriminations. Elle pense que « *ces rapports constituent un savoir qu'il faut traduire en action* ». Plusieurs ONG et institutions soutiennent que les actes et propos racistes sont en augmentation dans l'UE. Parmi les causes avancées, elles citent la crise économique et internet qui véhicule des propos anonymes. Michael O'Flaherty, directeur de la FRA, appelle à l'application des lois déjà existantes. L'étude soutient que dans certains pays, jusqu'à 76 % des jeunes afrodescendants ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ni de formation, contre 8 % de la population générale.

Au total, 14 % des répondants affirment que les propriétaires privés refusent de leur louer un logement. Or, seules 15 % des personnes noires sont propriétaires d'un logement, contre 70 % de la population générale de l'UE. Christie Edwards, chef-adjointe du département tolérance et anti-discrimination de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, travaille sur les crimes de haine raciale en Europe qui ne font pas défaut.

**Noël Ndong**

## PRÉSIDENTIELLE SÉNÉGALAISE DE 2019

## Macky Sall investi par sa coalition

**La plate-forme Benno Bokk Yakaar (BBY, mouvance présidentielle) a investi, le 1er décembre, le président sortant comme son candidat à l'élection à la magistrature suprême du 24 février 2019.**

Le congrès d'investiture du président Macky Sall s'est déroulé à Dakar, en présence des présidents Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Adama Barrow de la Gambie, George Weah du Liberia, Abdoul Aziz de la Mauritanie et du Premier ministre de la Guinée-Bissau, Aristide Gomez.

Les présidents Ouattara et Aziz ont souhaité que l'élection présidentielle au Sénégal se déroulera de façon « *apaisée* ». Les deux chefs d'Etat ont également souhaité un second mandat au président Macky Sall.

L'ancienne Première ministre sénégalaise et responsable de l'Alliance pour la République, Aminata Touré, a annoncé que leur coalition a franchi la barre de plus de deux millions de



parrainages du candidat Macky Sall.

Elle a promis que les responsables de la mouvance présidentielle vont « *accélérer la cadence* » pour avoir une majorité confortable au soir du 24 février pour permettre à Macky Sall de poursuivre son travail à la tête du pays.

Le président Sall a annoncé cinq initiatives majeures dans les domaines de la jeunesse, de l'économie sociale et so-

lidaire, de l'économie numérique inclusive, de la transition agro-écologique et de l'industrialisation.

Macky Sall, qui a également annoncé trois programmes sectoriels, zéro bidonville, zéro déchet et des villes créatrices, a promis la consolidation des acquis dans les domaines de l'eau, de l'électricité, des services sociaux de base, la mobilité et les infrastructures.

**Xinhua**

## FOOTBALL

# Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

## Allemagne, 21<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe Nord

De retour de blessure, Francky Sembolo est resté sur le banc lors de la victoire de Rehden au LSK Hansa (2-1). Rehden est premier reléguable avec vingt-deux points.

## Allemagne, 19<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, blessé, Lipps-tatd s'incline à Rödinghausen (0-1). Avec ce quatrième revers consécutif, le SVL08 recule à la 12<sup>e</sup> place.

## Allemagne, 15<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Sylver Ganvoula est entré à la 80<sup>e</sup> mn lors du match nul de Bochum à Magdebourg (0-0). Bochum est 5<sup>e</sup> avec vingt-quatre points.

## Angleterre, 2<sup>e</sup> tour de la FA Cup

Accrington se qualifie sans problème face à Cheltenham Town (3-1). Lancé à la 46<sup>e</sup> mn, alors que le score était vierge, face au 22<sup>e</sup> de League Two, Offrande Zanzala a libéré son équipe à la 49<sup>e</sup> mn (tête sur un centre de Clark). A la 66<sup>e</sup>, il obtient un penalty converti par Kee. Le septième but de la saison, toutes compétitions confondues, pour le natif de Brazzaville, désigné homme du match.

Sans Christoffer Mafoumbi, resté sur le banc, Blackpool ne rapporte pas mieux qu'un score vierge de Solihull Moors (0-0). Le Seagulls devront passer par un match retour, à domicile, face au 6<sup>e</sup> du cinquième échelon anglais (Conference National), le 11 décembre.

Christopher Missilou était titulaire lors de la qualification d'Oldham aux dépens de Maidstone United. Le 13<sup>e</sup> de League Two bat le 22<sup>e</sup> de Conference National 2-0.

## Azerbaïdjan, 13<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Deuxième revers consécutif pour Sebaïl et Kévin Koumba, titulaire. Le troisième du championnat s'incline 0-1 sur le terrain de Sumqayit, le 6<sup>e</sup>.

## Belgique, 17<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Zulte-Waregem est tenu en échec à domicile par Ostende (1-1). Titulaire dans l'axe, Marvin Baudry a reçu, en marge de la rencontre, le trophée du joueur du mois de novembre.

Charleroi bat le FC Bruges (3-1). Sans Francis N'Ganga et Messie Biatoumou-soka, non retenus.

Au classement, les Zèbres ravissent la 6<sup>e</sup> place au rival liégeois, tandis que Zulte-Waregem creuse l'écart avec la lanterne rouge (+ cinq points).

## Belgique, 3<sup>e</sup> journée du tournoi de clôture, 2<sup>e</sup> division

Sans Maël Lépicier, resté sur le banc, Roulers s'incline à Westerlo (0-2) et traîne en bas de classement avec un point.

Scott Bitsindou était titulaire lors de la défaite de Lommel à Louvain (1-3). Lommel est 7<sup>e</sup> et avant-dernier avec trois points.

## Bulgarie, 17<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Sans Hugo Konongo, suspendu, le Cherno More bat Etar (1-0). Et remonte à la 6<sup>e</sup> place, synonyme de play-offs en fin de saison régulière.

## Espagne, 16<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Majorque l'emporte 2-0 sur le terrain du Reus Deportiu. Sans Merveil Ndockyt, dont l'avenir semble s'écrire loin de l'archipel des Baléares. Majorque est 6<sup>e</sup> à six

longueurs du leader.

## Espagne, 15<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division, groupe 3

Peralada s'incline à domicile face à Lleida Esportiu (1-2). Remplaçant, Yhoan Andzouana est entré à la 46<sup>e</sup> mn. En vain. La réserve de Girona est 19<sup>e</sup> et avant-dernière avec treize points.

## Espagne, 15<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division, groupe 4

Match nul de Linense à Talavera (0-0). Remplaçant, Baron Kibamba est entré à la 75<sup>e</sup> mn.

## Israël, 11<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Mavis Tchibota, titulaire, et le Bnei Yehuda sont défaits à domicile par Ihoud Bnei Sakhnin (0-1). Le Bnei Yehuda reste toutefois troisième du classement.

## Ecosse, 15<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

La série négative continue pour Heart of Midlothian, défait à domicile par le leader, les Glasgow Rangers (1-2). Remplaçant, Clevid Dikamona est entré à la 64<sup>e</sup> mn, alors que le score était acquis. Avec quatre revers consécutifs, Heart redescend à la 4<sup>e</sup> place.

## Ecosse, 15<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Lourde chute pour Dundee United face à Ayr (0-5). Sans Yarnick Loemba, absent de la feuille de match depuis le 3 novembre. Et qui n'a disputé que six minutes de championnat depuis le 13 octobre, après avoir joué lors des huit premières journées (sept titularisations).

## Pays-Bas, 15<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Défaite de Cambuur face au FC Eindhoven



Auteur d'une entrée décisive (un but et un penalty obtenu), Offrande Zanzala a été désigné joueur du match (twitter)

ven (1-3). David Sambissa était titulaire à son poste de latéral gauche. Cambuur est 12<sup>e</sup> avec vingt-deux points.

## Portugal, 11<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Remplaçant, Gaïus Makouta est entré à la 30<sup>e</sup> mn lors du match nul concédé par Covilha face à Farense (1-1). Avec neuf points, le Sporting est 17<sup>e</sup> et avant-dernier.

## Suisse, 16<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Igor Nganga, titulaire, faisait son retour à Aarau. Lausanne fait match nul 2-2. Et

est désormais 4<sup>e</sup> avec sept points de retard sur le Servette.

## Turquie, 14<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Sans Thievy Bifouma, absent, Ankaragücü ne prend qu'un point sur la pelouse de la lanterne rouge, Caykur Rizepsor (1-1). Delvin Ndinga était titulaire, pour la première fois depuis sa blessure le 17 août, lors de la victoire de Sivasspor sur le terrain du leader, le BB Istanbul (1-0).

Au classement, Sivasspor est 12<sup>e</sup> avec dix-huit points, alors qu'Ankaragücü est 8<sup>e</sup> avec vingt longueurs.

Camille Delourme

# ADIAAC

## Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## PROGRAMME DES OBSÈQUES



### Ondongo-Opera Honoré Franchel

**Date :** mardi 4 décembre 2018  
 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville  
 10h00 : recueillement au domicile sis 26 bis, rue 5 février quartier Mikalou, suivi de l'Association Ondzombo Lekosso  
 13h45 : départ pour le cimetière privé Bouka  
 16h : fin de la cérémonie.

### Mme Miakassissa née Ndossa Henriette

**Mardi 4 décembre 2018**

Arrivée de la dépouille à Brazzaville et dépôt à la morgue de Makélékélé

**Mercredi 5 décembre 2018**

8h30 : levée de corps à la morgue de Makélékélé;

9h00 : recueillement au domicile sis 1493, avenue Fulbert Youlou;

12h00 : messe de requiem en l'église Protestante de Matour;

14h00 : départ pour le cimetière familial de Loufoulakari



### Ollingo Ruffin Blanchard



**Mardi 4 décembre 2018**

**9h30 :** levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;

**10h00 :** recueillement au domicile sis 27, rue Makoko à Poto-Poto;

**11h40 :** départ pour la Basilique Sainte Anne;

**12h00 :** messe de requiem en la Basilique Sainte Anne;

**13h45 :** départ pour le cimetière privé Bouka;

**15h30 :** retour au domicile et fin de la cérémonie.

## IN MEMORIAM

25 novembre 2002-25 novembre 2018

seize ans déjà que Dieu appela sa servante Mme Moukoyou née Lembe Joséphine, secrétaire particulière du SAC de l'ENS. Pour ce triste anniversaire M. Kaya Valentin, les enfants Loubaki Caillou (Lux et Amélie), les enfants Moukoyou (Victoire, Rosiane, Nadège, Pascal fils, Mouesselle, Arlette et Rodrigue) petits-fils et famille prient ses collègues de l'Université Marien-Ngouabi et tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. "Maman tu étais une femme constructive et serviable prête à tout pour son prochain, tes frères, sœurs, enfants, petits fils et famille n'arriveront jamais à combler le vide que tu as laissé derrière toi" Nous ne t'oublierons jamais.

Dieu a donné, Dieu a repris



UNE ADRESSE E-MAIL  
 POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
 PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

INSTITUT  
 FRANÇAIS  
 DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 03 AU 09 DECEMBRE

**Mardi 4 décembre :**

10h00 : Festival Bilili BD [du 4 au 8 décembre]

18h30 : Ciné-club : Orpheline d'Arnaud des Pallières

**Mercredi 5 décembre :**

19h00 : Mercredi à la cafet' : Karaoké Bilili BD

**Jeudi 6 décembre :**

16h30 : Emission télé : Ça c'est Brazza

**Vendredi 7 décembre :**

19h00 : Radio cabaret : 100% Setho Thossaire

**Samedi 8 décembre :**

10h00 : Samedi des petits lecteurs

14h00 : L'heure du conte

16h00 : Rencontre de scrabble

16h00 : Clôture du festival Bilili BD

**Dimanche 9 décembre :**

17h30 : Les bantous de la capitale à la Cafet'

*Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois*

## NÉCROLOGIE

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, M. Léon-Juste Ibombo, a le profond regret d'annoncer à ses parents, amis et connaissances, le décès brutal de sa tante Mme Ossebi Aimée Madeleine alias « Mère Dé », ex-agent de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) à la retraite, survenu le 30 novembre 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 107, rue Baongo à Poto-Poto, vers l'ex-grande école. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

« Dieu a donné, Dieu a repris ».



## DÉVELOPPEMENT RURAL

## Le ministère de tutelle signe une convention de collaboration avec WWF

Le document paraphé par les deux parties, le 3 décembre, à Kinshasa permettra la mise en œuvre de l'outil de suivi communautaire des Objectifs de développement durable (ODD) dont la vision globale est l'amélioration du cadre de vie de la population de base.

dans ce processus de mise en œuvre de l'outil de suivi communautaire des ODD. Il en a également appelé aux différents

couvrir l'étendue du territoire national à sa disposition. Cette vision, a-t-il noté, est également en train d'influencer les travaux de revisitation du cadre organique de ce ministère, en vue de renverser le triangle de son administration autrefois caractérisée par une concentration exagérée des techniciens au niveau central pour une administration de proximité, proche de la population.

#### La participation effective des communautés de base

Pour le Directeur national par intérim de WWF-RDC, Juan Sève, cette convention constitue un outil de suivi de la mise en œuvre des ODD visant à permettre aux communautés locales d'établir un diagnostic du développement de leurs terroirs. Il permettra également, a-t-il expliqué, aux communautés locales d'évaluer de manière participative les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de ces objectifs.

A en croire Juan Sève, l'application de ce système présente plusieurs avantages dont l'harmonisation des indicateurs de développement durable, l'identification facile des réformes, etc. « Cet outil de suivi communautaire a également le mérite de permettre aux communautés locales d'évaluer de manière participative les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces objectifs. L'application de ce système de suivi a pour avantages d'harmoniser les indicateurs de développement durable les plus utiles au niveau

communautaire, d'identifier facilement les besoins locaux, d'identifier les tendances sur la base de références simples, de permettre aux populations locales d'être au centre du processus, et enfin de donner un cadre aux instances locales de gouvernance pour orienter les stratégies d'investissement », a-t-il dit.

Le Directeur national par intérim de WWF-RDC a insisté sur la volonté de cette ONG internationale à accompagner le gouvernement congolais, à travers le ministère du Développement rural, dans la mise en œuvre de cet outil. Pour Juan Sève, en effet, le souhait est que « la signature de cet accord marque véritablement le lancement de la mise en œuvre du pays avec la participation des organisations de la société civile ainsi que celle des entités administratives décentralisées afin de doter la RDC d'une base d'information bien fournie en données actualisées sur l'avancement de la mise en œuvre du développement durable guidé par les Objectifs » que les deux partenaires s'engagent à atteindre.

L'outil de suivi communautaire de développement durable été présenté à l'assistance lors de cette cérémonie par le Directeur de Conservation au sein du WWF-RDC. La cellule technique de coordination a également été présentée à cette occasion.

Lucien Dianzenza



La signature de la convention de collaboration par le directeur de WWF et le secrétaire général au Développement rural/Adiac

Dans son discours de bienvenue, le secrétaire général au Développement rural, Georges Koshi Gimeya, qui a apposé la signature sur le texte pour le compte de son ministère, a noté que cette cérémonie inaugurerait une ère très attendue, celle de l'expérimentation du partenariat public-privé dans la réalisation des missions du gouvernement et particulièrement, du ministère du Développement rural en faveur de la population de base. A travers cette convention de collaboration, a-t-il expliqué, ce ministère entrevoit le début d'exécution du

décret 17/007 relatif à la coordination des interventions en milieu rural. « Aujourd'hui, il est question d'un partenariat avec WWF qui va évidemment entraîner beaucoup d'autres signatures de contrat de collaboration sur le même outil », a-t-il affirmé, souhaitant que cela soit le cas avec Caritas Congo à travers sa structure CODD 2030 dont la procédure a déjà été amorcée.

Georges Koshi Gimeya a également trouvé en cette signature l'occasion d'accueillir et de saluer avec beaucoup de satisfaction, l'engagement de WWF

partenaires potentiels et bailleurs de fonds de les rejoindre rapidement dans le processus afin de résoudre les sérieux problèmes que connaissent les milieux ruraux. « Les moyens conséquents rencontreront les besoins réels et de surcroît, on éviterait le saupoudrage d'activités à réaliser », a-t-il rassuré, avant de présenter les grandes lignes de l'accord et le fonctionnement de la cellule technique de coordination.

De l'avis du secrétaire général, en effet, le caractère multisectoriel et multi acteurs de son ministère le prédispose à ce type de partenariat pour espérer

## KASAÏ ORIENTAL

## L'intolérance politique atteint un point de non retour

La campagne électorale dans la province se déroule sur un fond de tension qui risque, si on n'y prend garde, de dégénérer, ou pire d'avoir mort d'homme.

Les derniers faits en date, à savoir les incidents ayant émaillé, le 2 décembre, le lancement officiel de la campagne du candidat du Front commun pour le Congo (FCC) à la présidentielle, sont révélateurs de la détérioration du climat politique dans le Kasai oriental où l'intolérance a atteint des cimes inespérées. La section FCC de cette province incrimine la fédération de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dont les membres se seraient manifestés ce jour-là par des jets de projectiles sur le cortège du candidat Emmanuel Ramazani Shadary, alors qu'il s'ébranlait sur l'avenue Kalonji, à son croisement avec l'avenue Odia-David, à quelques encablures de la permanence de ce parti d'opposition.

D'après des sources, un groupe

de jeunes apparemment instrumentalisés et hystériques aurait lancé, à bout portant, des pierres en direction du cortège avant de s'attaquer violemment à la dernière rangée des marcheurs constituée pour la plupart des femmes. À en croire le chargé de communication du FCC/Kasai oriental, Vincent Ngoyi Ngoyi, trente-cinq blessés graves et plusieurs cas de fractures ont été enregistrés, sans oublier le pillage de la résidence de la présidente fédérale du parti politique ACDD, membre du FCC et de son siège. « Le FCC Kasai oriental prend l'opinion tant nationale qu'internationale à témoin et saisit les instances compétentes pour que justice soit faite. La province du Kasai oriental ne veut pas revivre les tristes événements du 28 novembre 2011 », a-t-il déclaré, non sans condamner ces actes qu'il a qualifiés de barbares.

Les partisans de l'UDPS, quant à eux, stigmatisent la gestion peu orthodoxe que le gouverneur Alphonse Ngoy Kasandji fait de

l'espace politique kasaien livré à la merci du candidat du FCC qui, seul, bénéficierait des largesses de l'autorité provinciale dans ce coin du pays. Le gouverneur qui aurait, d'après eux, promis de faire élire Ramazani Shadary contre vents et marées au Kasai oriental, serait en train de mettre toutes les bouchées doubles pour parvenir à cette fin, y compris terroriser les partisans d'autres candidats à la présidentielle. La fédération de l'UDPS/Kasai oriental déplore notamment l'agression contre ses militants intervenue le 27 novembre dernier, lors de leur procession sur les principales artères de Mbuji-Mayi, à l'occasion du lancement officiel de la campagne de leur leader, Félix Tshisekedi.

Les membres de l'UDPS dénoncent, par ailleurs, la destruction des effigies de leur leader au profit du candidat du FCC dont le gouverneur Kasanji serait aux ordres en tant que directeur de campagne. Le siège de l'UDPS/Mbuji Mayi, ajoutent-ils, est



Meeting du FCC à Mbuji Mayi

constamment sous bouclage des policiers qui tiennent en respect les militants de ce parti politique réputés difficiles à dompter. Des allégations que le camp du gouverneur rejette, estimant que c'est plutôt de la partie adverse que viendrait la provocation. « Que chaque camp appelle ses militants à l'apaisement pour que la campagne électorale se déroule en toute sérénité », a

conseillé une source proche du gouvernorat.

L'intolérance politique a donc atteint un point de non retour à Mbuji Mayi avec, en arrière fond, le spectre de la division qui risque davantage de chambouler l'unité kasaienne acquise au prix de sacrifice après les tristes événements de Kamuina Nsapu.

Alain Diasso

## AVIATION

## Plusieurs capitales africaines dans le viseur de la compagnie nationale

**Ce 4 décembre, Congo Airways organise le vol inaugural de la ligne Kinshasa-Douala-Cotonou-Kinshasa. Par ailleurs, d'autres vols externes en direction des villes africaines sont prévus dans l'agenda de l'opérateur public.**

Petit à petit, la compagnie nationale se positionne comme l'un des transporteurs aériens de la région. Voilà qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'opérateur public décidé à devenir l'une des premières compagnies aériennes d'Afrique centrale. Mais le chemin à parcourir pour y parvenir n'est pas facile, même si l'actuelle équipe dirigeante a réussi à enchaîner quelques succès notables. Par exemple, il y a la fin de la crise financière et sociale qui a secoué la compagnie aérienne

au cours des dernières années. En chiffres, Congo Airways représente aujourd'hui plus de six cent mille passagers transportés, dont trois cent cinquante-huit mille en 2017, et plus de treize destinations domestiques, soit plus de la moitié des grandes agglomérations et zones économiques du pays. Par ailleurs, la compagnie nationale occupe la vice-présidence de l'Afraa, la grande plate-forme réunissant les compagnies aériennes africaines, à la suite d'une élection organisée lors de la dernière assemblée générale de l'association. Au cours d'un entretien avec la presse locale, le 3 décembre, son directeur général, Désiré Balazire Bantu, trente ans de carrière dans la gestion financière, en a profité pour annoncer le message de félicitation du président de la République, Joseph Kabila, à l'en-

droit de toute son équipe pour les performances actuelles.

#### Une stratégie commerciale plus audacieuse

Le point crucial de la nouvelle stratégie commerciale repose essentiellement sur un désir acharné de renforcer la position de la compagnie publique dans une région de plus en plus sollicitée. Il y a quelques mois, l'on annonçait déjà quelques villes africaines en vue, dont Johannesburg et Douala. Aujourd'hui, la réalité a rejoint la fiction. L'objectif final est d'arriver à étendre le réseau au maximum et de continuer à signer des contrats commerciaux avec d'autres opérateurs aériens. Sauf changement de dernière minute, il est prévu, dès ce 4 décembre, le vol inaugural de la ligne Kinshasa-Douala-Cotonou-Kinshasa. Très bientôt, deux nouvelles capitales afri-

caines seront desservies, à savoir Bangui et Bujumbura. Comme l'explique le manager de la compagnie nationale, il y a des avantages pour les voyageurs intéressés. Outre la garantie sécuritaire à la clientèle, Désiré Balazire évoque également une offre de 50 kg de bagages pour chaque passager. Une telle initiative montre un désir clairement affiché de séduire particulièrement les commerçants congolais déjà nombreux à parcourir le continent africain pour ramener des marchandises à Kinshasa et d'autres grands centres de consommation du pays. Pour rappel, le gouvernement de la République a confié plusieurs missions à l'actuel comité de direction de Congo Airways, dont celles de desservir au moins quatorze aéroports et d'augmenter la flotte en fonction

des besoins réels de la population. Du côté des animateurs de la compagnie aérienne, l'on rejette les critiques sur toute volonté cachée d'externaliser progressivement les vols de Congo Airways au détriment des vols domestiques. Selon Désiré Balazire, le facteur déterminant le choix d'un vol est bien entendu le besoin exprimé par la population mais aussi la présence d'un aéroport répondant aux normes internationales. D'où l'intérêt pour le pays de continuer à améliorer et moderniser les infrastructures aéroportuaires sur toute l'étendue du territoire national. D'autres experts ajoutent également, parmi les défis des prochains gouvernements, la réduction des taxes et redevances ainsi que la fin des lourdeurs administratives.

Laurent Essolomwa

## EPIDÉMIE D'ÉBOLA

## Cent trente-neuf personnes guéries

**Le bulletin quotidien du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique de la maladie indique que depuis sa survenue dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri jusqu'au 2 décembre, au total cent trente-neuf personnes ont été guéries et ont quitté le centre de traitement pour regagner leurs familles.**

La source fait savoir toutefois que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de quatre cent quarante, dont trois cent quatre-vingt-douze confirmés et quarante-huit probables. S'agissant des décès, au total, il y a eu deux cent cinquante-cinq dont deux cent sept confirmés et quarante-huit probables. Néanmoins, quatre-vingt-dix-sept cas suspects sont en cours d'investigation. Six nouveaux cas confirmés dont un à Beni, un à Komanda, un à Katwa, un à Butembo, un à Masereka et un autre à Vuhovi. Trous nouveaux décès ont été rapportés dont deux à Butembo et un à Komanda. Une nouvelle personne a été guérie et sortie du centre de traitement de Butembo.

Notons que dans la lutte contre Ebola, les femmes ont une place centrale dans les communautés au Nord-Kivu. Elles sont non seulement les piliers des foyers mais sont également des acteurs économiques importants grâce à leurs nombreuses activités commerciales. Ainsi, afin de renforcer l'engagement communautaire, il a été décidé de féminiser davantage la riposte contre Ebola en impliquant directement les femmes leaders. Des ateliers de formation pour les représentantes des associations féminines ont été ainsi organisés à Beni et Butembo. Pendant un mois, ces nouvelles communicatrices accompagneront les équipes de la riposte sur le terrain afin d'aider à lever les quelques réticences qui subsistent encore dans certains quartiers.

Blandine Lusimana

## 15° CAF-C2-FINALE RETOUR

## Raja remporte le titre face à V.Club

**C'est la deuxième finale perdue par l'AS Vclub en l'espace de quatre ans après celle de la ligue des champions en 2014 face à ES Setif d'Algérie (2-2/1-1).**



Une séquence du match

La « remontada » n'a pas eu lieu le 2 décembre, au stade des martyrs de Kinshasa. L'AS V.Club, qui accueillait en finale-retour de la 15e Coupe de la Confédération (CAF) le Raja de Casablanca, n'a pas réalisé le miracle attendu, celui de marquer par quatre fois sans encaisser un seul but pour prétendre au sacre. Les trois buts encaissés lors du match aller auront pesé énormément sur le mental des joueurs qui ont donné ce qu'ils pouvaient dans un match difficile, négocié sur un terrain glissant à la suite de la pluie diluvienne qui s'est abattue dans la journée sur la ville.

Le Raja, venu conserver ses trois buts d'écart engrangés au match aller, a piégé V.Club en jouant l'offensive en première mi-temps, exploitant les moindres balles de contre. Face à une défense de V.Club attentiste, les coéquipiers de Lema Mabidi savaient s'incruster dans les espaces leur laissés pour créer le danger dans le camp

adverse. Irréparable est intervenu lorsque Fabrice Ngoma s'est fait piquer la balle au profit de Benhalib qui, en un temps deux mouvements, a mis dans les bonnes dispositions Hafidi qui n'a eu que le temps de propulser la balle au fond des filets, trompant le gardien camerounais Lukong. Cueilli à froid par ce but encaissé contre le cours du jeu, V.Club a multiplié des attaques stériles et improductives dans le camp de Raja, bénéficiant de multiples corners qui n'ont rien apporté jusqu'à ce coup franc obtenu à l'entrée de la surface de réparation. Ce qui a permis à Jean Marc Makusu Mundele d'améliorer son compteur but dans cette compétition sur une frappe pleine lucarne qui a remis la pendule à l'heure avant les citrons. A un but partout, l'espoir était toujours très mince pour V.Club qui, à la reprise, devait marquer coup sur coup quatre buts. Après moult tentatives enrayées par la défense de Raja qui a fait bloc, V.Club

trouvera les chemins des filets dans la deuxième moitié de la seconde période (71e mn) grâce à un coup de génie de Mukoko Batezadio - entré en cours de jeu - qui a catapulté le cuir au fond des filets après un bon travail de Fabrice Ngoma, côté gauche.

Alors qu'on s'acheminait vers la fin du match, Fabrice Ngoma a corsé l'addition après avoir hérité d'une passe de Chadrac Muzungu. Pendant que les minutes s'égrènaient, V.Club, poussé par son public, a investi pleinement le camp de Raja qui a décidé de jouer replié, multipliant des assauts sans grande réussite. Les Marocains vont gérer la fin du match en jouant le chrono jusqu'au coup de sifflet final. C'est la deuxième finale perdue par l'AS V.Club en l'espace de quatre ans après celle de la ligue des champions en 2014 face à ES Setif d'Algérie (2-2/1-1).

Alain Diasso

## VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

## Inauguration et remise officielle du musée Cercle africain

La cérémonie a eu lieu le 3 décembre, à Pointe-Noire, en présence de Dieudonné Moyongo et Jean Marc Thistère Tchicaya, respectivement ministre de la Culture et des arts et ministre des Hydrocarbures.

Haut lieu de rencontre, de partage, d'échange et d'expression de l'élite africaine avant l'accession du Congo à l'indépendance, le musée Cercle africain est situé au quartier Sic Tchitchele, dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba. Le bâtiment, renové existe depuis 1950. Jadis prestigieux, il est tombé en ruine à la fin de la décennie 1980 après avoir, tour à tour, servi de tribunal d'instance et de carrefour d'expression culturelle et artistique. Il est le premier et l'unique musée que dispose actuellement la ville côtière.

S'exprimant sur le rôle joué par sa société, Marco Rotondi, directeur général d'Eni Congo, a rappelé que le projet de réha-



La coupure du ruban symbolique par le ministre des Hydrocarbures/Adiac

bilitation du Cercle africain de Pointe-Noire et sa transformation en musée d'arts obéit à un accord particulier conclu entre la République du Congo, d'une part, et les sociétés Eni Congo et Total E&P Congo, d'autre part, dans le

cadre des permis d'exploitation Loango 2 et Zatchi 2. Un projet qui s'inscrit dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel congolais.

Remerciant la société Eni Congo pour la réhabilitation de cet édi-

fice, Dieudonné Moyongo a signifié que son ministère est celui de la mémoire. Ainsi la réhabilitation de cet édifice est-elle conforme à la reconstruction de la mémoire collective et culturelle. « Cette cérémonie coïncide

avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de la présence de la société ENI en République du Congo, merci à ENI Congo pour avoir réhabilité ce bâtiment selon les règles de l'art, en préservant sa configuration initiale. La culture demeure incontestablement le meilleur vecteur de cohésion sociale, elle représente aussi un levier économique qui ne doit pas être seulement vu comme une cour de récréation comme aiment le penser certains esprits peu avisés », a-t-il déclaré.

Pour Vincenzo Fazzino, représentant résident de l'Unesco au Congo, la réhabilitation de ce musée traduit la volonté du gouvernement congolais pour la promotion du patrimoine national. Il a souligné les rôles joués par le musée, notamment l'éducation, le rapprochement des peuples, le développement durable et économique, l'échange intellectuel, l'apprentissage, la sensibilisation et autres.

Séverin Ibara

## ASSAINISSEMENT PUBLIC

## Les élèves se retroussent les manches à Pointe-Noire

Une opération de salubrité publique a été organisée, le 1er décembre, au lycée Victor-Augagneur et au Collège Dr Moe-Poaty, en présence d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, afin de répondre à la circulaire du Premier ministre sur la propreté dans les villes et villages du Congo.



Le ministre Anatole Collinet Makosso et les élèves en pleine opération de salubrité/Adiac

La mobilisation des élèves dans les deux établissements scolaires a été effective et l'élan patriotique constaté. L'opération a été supervisée par la direction départementale l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. « Je voudrais marquer ma satisfaction en constatant la mobilisation de tous. Je me réjouis aussi parce que l'on se rend compte que le peuple peut tout faire si on lui donne l'exemple. Chacun de nous a cette fibre patriotique cachée en lui. Il suffit de l'éveiller seulement », a déclaré le ministre Anatole Collinet Makosso. Et d'ajouter : « Je suis d'autant plus heureux de voir les jeunes engagés dans cette démarche. Le civisme commence par eux. C'est en leur donnant ces valeurs qu'ils réaliseront que

dès cet instant, commence un monde nouveau, un monde qui sera le leur; un monde différent du nôtre ».

Signalons que la circulaire datée du 6 octobre 2018 du Premier ministre instaure l'opération de salubrité publique « villes, villages et habitations propres », organisée le premier samedi de chaque mois. Elle a été lancée le 3 novembre et permet de mettre tous les acteurs des administrations publiques et privées devant leurs responsabilités en matière de préservation de l'environnement. Cette opération a été initiée aussi afin de favoriser la prise de conscience collective et l'urgence environnementale et de faire participer les Congolaises et Congolais à l'effort d'amélioration de leur cadre de vie.

Hervé Brice Mampouya

**VISITEZ** LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gusso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

## L'unité d'oncologie pédiatrique désormais opérationnelle

**Les activités de la structure de prise en charge des cancers pédiatriques, projet de la fondation Calissa-Ikama réalisé en collaboration avec la société Terascom, ont été officiellement lancées le 30 novembre par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la population.**

Constituée de cinq salles de deux lits chacune et deux salles individuelles, l'unité d'oncologie pédiatrique, installée dans le bâtiment du service de pédiatrie, contribuera à la prise en charge efficace des divers cancers pédiatriques qui seront diagnostiqués dans les services de l'hôpital général Adolphe-Sicé. Elle permettra également de réduire les évacuations sanitaires à l'extérieur du pays.

Cette unité, l'unique au Congo, est un projet de la fondation Calissa-Ikama qui oeuvre pour la lutte contre les cancers pédiatriques depuis sa création en 2009 et assure le relais dans le pays de l'action du Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique. Ce projet a été réalisé avec le soutien de la société Terascom qui a réhabilité cette unité de cancérologie pédiatrique.

Selon les statistiques fournies par la ministre de la Santé ainsi que Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, 1% de cas de cancers pédiatriques sur l'ensemble des cancers est diagnostiqué au monde. On note une prépondérance du cancer pédiatrique en Afrique, soit 3 à 4%. Au Congo, selon les données du registre des cancers, pour la période de 2016-2017, les cancers pédiatriques ont représenté 8% de l'ensemble des cancers avec un peu plus de cas chez les garçons (cinquante-trois) que chez les filles soit (quarante-quatre), le sexe ratio étant de 1,2.

#### « Renforcer l'éducaton du public en matière de lutte contre le cancer »

En cette année 2018, dix-huit cas de cancers ont été diagnostiqués sur cent quatre-vingt malades de

cancer enregistrés. Les formes les plus courantes de cancers chez les enfants sont les leucémies (26,8%), le néphroblastome (24,7%), le rétinoblastome (14,4%) et l'ostéosarcome (8,25%). « Au regard de ces données très expressives, il s'impose que nous travaillions tous dans le renforcement de l'éducation du public en matière de lutte contre le cancer dans le dessein de réduire la morbidité et la mortalité qui déciment la frange de la population encore dans la force de l'âge », a estimé Jacqueline Lydia Mikolo, souhaitant que le personnel d'Adolphe-Sicé s'investisse également dans la sensibilisation de la population aux cancers de toutes natures et aux facteurs de risque du cancer comme le tabagisme, l'alimentation non équilibrée, la sédentarité, l'usage nocif de l'alcool et autres.

**On note une prépondérance du cancer pédiatrique en Afrique, soit 3 à 4%. Au Congo, selon les données du registre des cancers, pour la période de 2016-2017, les cancers pédiatriques ont représenté 8% de l'ensemble des cancers avec un peu plus de cas chez les garçons (cinquante-trois) que chez les filles soit (quarante-quatre), le sexe ratio étant de 1,2.**

Selon Raoul Chocolat, les cancers pédiatriques sont guérissables à condition que soient résolus les problèmes liés à la sous information qui est la cause du diagnostic tardif, la carence en personnel spécialisé, l'insuffisance de leur plateau technique qui doit être amélioré par une dotation en microscope



La ministre de la Santé et Jean Raoul Chocolat, lors de la remise symbolique du don de médicaments/Adiac

opérateur et en radiothérapie. Le directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé a également sollicité que le service de cancérologie qui assure la gratuité de la chimiothérapie grâce à l'appui des partenaires (Fondation Calissa-Ikama, le Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique et le laboratoire Roche) soit doté d'une vidéo colposcope et d'un mammographe pour les cancers du sein et de l'utérus ainsi que d'un scanner de 64 barrettes et d'un service de radiothérapie.

Par ailleurs, il a annoncé l'ouverture du registre des cancers de Pointe-Noire qui regroupera tous les cas de cancer des départements du Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou ainsi que le Cabinda, la partie sud du Gabon et la province du Bas-Congo en République démocratique du Congo (localités d'où viennent souvent les malades reçus dans cet hôpital), soit un bassin de deux millions d'habitants.

Yolande Keththa Banguid, pré-

sidente de la Fondation Calissa-Ikama, a, pour sa part, estimé que le cancer pédiatrique ayant toujours servi de boussole à la cancérologie générale dans le monde entier, le Congo qui s'est engagé dans la lutte acharnée contre les cancers gagnera beaucoup en accordant la priorité aux actions de lutte contre les cancers pédiatriques.

**Les formes les plus courantes de cancers chez les enfants sont les leucémies (26,8%), le néphroblastome (24,7%), le rétinoblastome (14,4%) et l'ostéosarcome (8,25%).**

Pour la ministre de la santé, la réalisation du projet de l'unité d'oncologie pédiatrique mise à la disposition du ministère de la Santé via l'hôpital général Adolphe-Sicé, « est une preuve de l'importance des relations très fructueuses entre l'Etat et

les différents partenaires qui, particulièrement en matière de santé, ne ménagent aucun effort à accompagner les hôpitaux du pays dans la résolution des différents problèmes qui se posent dans la prise en charge des malades ».

Une visite de cette unité a été faite. L'hôpital général Adolphe-Sicé, établissement sanitaire de deuxième niveau de référence du système national de santé du Congo, a aussi reçu des dons à cette occasion. Il s'agit notamment des vivres offerts par la première dame du pays, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la lutte contre la drépanocytose et le cancer au Congo, des médicaments remis par le laboratoire la Roche ainsi qu'un respirateur multi-paramétré (appareil respiratoire mobile avec ses accessoires), le premier au Congo, don de la société Euraftrade qui sera utilisé en néonatalogie et au bloc opératoire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## PREMIER SALON DU MARIAGE

## Perphety Dianzinga annonce le report de l'événement

**La manifestation prévue au départ pour le 28 novembre aura finalement lieu les 13 et 14 février prochains dans les installations de Sueco, à Pointe-Noire. Son ajournement, a confié la responsable du label Groupe Elikia qui l'organise, a été occasionné par quelques insuffisances constatées.**

Le premier salon du mariage intitulé « Libala 2019 » aura pour thème « dix mariages, zéro divorce pour 2019 ». L'activité a été initiée suite à une enquête menée par le label Group Elikia Congo, avec l'accord de la justice et de la mairie de Pointe-Noire sur le taux de divorce. « Nous avons constaté que le

taux de divorce est plus élevé dans le milieu chrétien que dans d'autres milieux, alors que le chrétien est censé être un modèle en matière de mariage », ont expliqué les organisateurs. Ce salon a donc pour objectif de lutter contre les divorces devenus monnaie courante.

Perphety Dianzinga a précisé que comme pour le lieu qui doit abriter l'événement, le programme reste aussi inchangé. Plusieurs activités ont été retenues pour cette première édition, notamment des conférences-débats, un défilé de mode, des projections de films

(« Les noces de Sagisse » de Bruno Samba et « Le mariage porte du paradis ou de l'enfer » de Perphety Dianzinga), un concert avec les artistes et groupes locaux de musique sacrée comme les frères Berger Dimina, Thomas La Chaise, Arsène Ngouélé et Didier Siloulou, les sœurs Irène Makosso, Ophélie Gely et Raïssa Dzengué ainsi que le groupe Bala ba Kia.

Plusieurs sous-thèmes tels le célibat et ses enjeux, les fiançailles et la marche vers le mariage, comment lutter contre les violences pour un foyer meilleur, le choix des régimes matrimoniaux

et le mariage seront développés par d'éminents orateurs comme l'abbé Gilles Isaac Makosso de l'Eglise catholique, le pasteur Francis Mayenda Mouanda de la coordination Pointe-Noire 2 de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), Arlette Akiana de la mairie centrale, Judaël Mankessa, procureur de la République ainsi que les représentants au Congo du projet VPG de l'EEC Norvège.

« Il y a des conditions que nous n'avons pas pu remplir pour la bonne tenue de l'événement. Nous avons donc résolu de le reporter

pour une première édition réussie », a expliqué Perphety Dianzinga, justifiant le report de cette activité et invitant les couples déjà inscrits à s'armer de patience. En attendant, elle a demandé à d'autres Ponténégrins de se joindre à eux : « Nous invitons les Ponténégrins à s'inscrire au niveau de la chaîne TPT ou à la Radio du Centenaire pour contribuer à la lutte contre les divorces. Le salon est ouvert à tous les couples mariés ou pas ainsi qu'aux célibataires », a-t-elle lancé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

## Un focus à Pointe-Noire sur la prévention de la maladie

L'activité a été organisée, le 1er décembre, par l'Agence régionale d'information et de prévention du sida (Arips).

Tenu à la direction départementale de la santé de Pointe-Noire, le focus a réuni plus de cinquante leaders communautaires, parmi lesquels les responsables religieux, les dirigeants des ONG et des associations, les directeurs départementaux des Sports et de la Jeunesse et bien d'autres.

Il s'est agi, en fait, d'une journée éducative et mobilisatrice au cours de laquelle, l'organisation a mis l'accent sur les différents problèmes sociaux liés au VIH/sida, notamment à la prévention déclinée autour d'un message renouvelé dans une approche globale de santé sexuelle.

L'objectif était de développer des approches de prévention combinant les dimensions socio-comportementales et biomédicales, tout en insistant sur l'usage des préservatifs afin de réduire l'exposition aux infections sexuellement transmissibles et au VIH.

Dans son mot de circonstance, la présidente de l'Arips, Régine



Goma, a rappelé que la prévention est la promotion des bonnes pratiques ou des bons actes pour être à l'abri des situations qui peuvent compromettre à notre vie. À cet effet, plus de vingt mille prospectus et préservatifs féminins et masculins ont été distribués à la population ponténégrine

dans les arrêts de bus et parkings des transports en commun. Les orientations, les témoignages, les constats et les approches de solutions aux différents problèmes sociaux liés au sida ont meublé les échanges riches en enseignement. Ce qui a permis à l'assistance de comprendre

La photo de famille à l'issue de l'activité/Adiac que le VIH se transmettait non seulement par voie sexuelle mais aussi de façon verticale, de la mère à l'enfant, et également par bien d'autres modes que les gens semblent ignorer, notamment la contamination sanguine avec l'usage des objets souillés, le partage de matériel comme les

seringues, les pailles pour sniffer, les rasoirs, les brosses à dents, les tatouages, le piercing, l'acupuncture sans matériel à usage unique, les soins non sécurisés, etc.

Rappelons que la Journée mondiale de lutte contre le sida est une occasion de marteler que cette maladie cause la mort de millions de personnes et entraîne de grandes souffrances, aggravées dans les régions du monde les plus pauvres où l'accès aux médicaments efficaces est très difficile.

Les participants à cette activité ont rappelé la mobilisation totale du gouvernement pour la lutte contre le virus, à relancer une campagne de sensibilisation pour inciter chacun à se protéger et se faire dépister mais également à rendre plus disponible les anti-retroviraux. Notons que l'Arips est une ONG communautaire qui oeuvre dans la lutte contre le VIH/sida. Chaque fin de l'année, elle se retrouve avec d'autres leaders communautaires pour faire une session d'orientation.

Hugues Prosper Mabonzo

## SANTÉ

## Un forum sur la lutte contre le sida tenu à Pointe-Noire

L'activité a été organisée, les 29 et 30 novembre, par la Fondation Avsi, en partenariat avec Avenir positive et le Club des jeunes pour l'éducation sexuelle et à la santé.

Le premier forum d'examen de la situation du sida au Congo a regroupé les représentants des structures sanitaires, des administrations publiques de Pointe-Noire et du Kouilou, les ONG et les associations de lutte contre la pandémie. Les deux jours d'échanges ont été coordonnés par la Fondation Avsi que dirige Caterina Cipriani, dans le cadre de son projet d'amélioration de la qualité de vie des enfants et adolescents infectés par le VIH-sida et de leurs familles à travers la prise en charge médicale, psychosociale, éducative et la mise en place des activités génératrices de revenus, projet financé par l'Union européenne. Les participants ont fait l'état des lieux de la situation du virus sida au Congo en général et dans les départements du Kouilou et Pointe-Noire en particulier, dans l'intérêt d'améliorer la mise en œuvre efficace de la politique nationale de lutte contre cette maladie.

Plusieurs présentations ont été faites dont celle du médecin chef du Programme national de lutte contre le sida au Congo, le Dr Cécile Mapapa. Elle a présenté un exposé très riche en informations sur les stratégies de lutte contre cette pandémie dans le pays, édifiant les participants sur les réformes intervenues au niveau du ministère de la Santé, notamment au Conseil national de lutte contre le sida et les épidémies (CNLSE) avant CNLS, désormais géré par un directeur exécutif, et la mise en place d'une structure pour l'achat des anti-retroviraux (ARV).

Le Dr Cécile Mapapa a, par ailleurs, informé que le taux de prévalence chez les

jeunes filles de 15 à 25 ans a augmenté. « Au niveau du Congo, la prévalence a légèrement baissé. Mais, au niveau des jeunes filles, nous avons un taux qui a galopé, également au niveau de la population-clé, à savoir les hommes ayant des rapports sexuel avec les hommes où la prévalence a augmenté de 58 % ainsi que chez les professionnelles de sexe », a-t-elle indiqué.

Elle a poursuivi qu'au regard des ces données, sa structure a orienté beaucoup d'action au niveau de la population-clé et des jeunes filles. Elle a aussi souligné la nécessité de renforcer la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant où le taux de prévalence est élevé. Satisfaits des informations reçues, les participants au premier forum d'examen de la situation du sida au Congo ont, à travers trois groupes de travail, réfléchi sur les stratégies de sensibilisation et prévention, la prise en charge psychologique et médicale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et leurs droits.

#### Naissance d'un réseau d'intervention dans la lutte contre le sida à Pointe-Noire et Kouilou

Après des échanges en ateliers et face à la nécessité de la prise en charge des PVVIH, les participants au forum ont sollicité du gouvernement de rendre disponibles les moyens financiers à travers les lignes budgétaires pour le recrutement du personnel psychologique, social, médical et paramédical ; la formation pour l'amélioration et le renforcement des capacités du personnel actuel; l'approvisionnement régulier des médicaments ARV; la gratuité pour le traitement des IO déclarées; la disponibilité des réactifs et consommables pour les examens biologiques de suivi ; la prévision des supports



Les participants au forum/Adiac

et outils de communication pour la lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles; l'organisation du plaidoyer vers le secteur privé pour la mobilisation des ressources; la prise des textes d'application relatifs à la loi n°30/2011 et vers le ministère de la Santé à propos des ruptures des intrants et de la vente illicite des ARV.

Ces acteurs ont demandé aussi la réalisation des études approfondies sur les résistances liées aux us et coutumes pour combattre les préjugés; une couverture médiatique gratuite pour les activités liées à la lutte contre le VIH-sida; l'inclusion de la prise en charge nutritionnelle au niveau opérationnel et central pour l'amélioration de cette prise en charge; la création d'une plate-forme organisant les acteurs juridiques, sanitaires, sociaux... pour favoriser le partage d'information et d'action au niveau local, national et in-

ternational. A la fin des travaux, la fondation Avsi, très fière de la tenue réussie de cette activité, a remercié tous les acteurs pour leur contribution. Cependant, Jean Claude Bassoumba, consultant de la Fondation, a promis corriger les failles constatées au cours de ces asises. Clôturant les travaux, le représentant de la directrice départementale de la Santé au Kouilou, Martin Apoula, a félicité les participants pour leur sens de responsabilité. « Nous voici détenteurs des recommandations capables de nous projeter vers la réalisation et l'atteinte des 90-90-90. Cevrons donc ensemble pour la mobilisation des ressources car, elle constitue un des principaux goulots d'étranglement de notre mission. Un réseau d'intervention dans la lutte contre le sida à Pointe-Noire et le Kouilou est né dans cette salle et c'est à nous de le faire grandir et conduire vers le succès », a-t-il souligné.

Charlem Léa Legnoki

23<sup>e</sup> CAN DE HANDBALL SENIORS DAMES

## Sortie réussie des Congolaises face aux Marocaines

**Avec quatre sept mètres manqués et une approximation dans le dernier geste, les Diables rouges n'ont pas fait une entame de match idéal devant les Lionnes de l'Atlas, en dépit de la victoire, dans le cadre de leur première sortie à la deuxième édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, le 2 décembre à Brazzaville.**

Les Congolaises l'ont emporté devant le président de la République 36-23, faisant ainsi un pas important pour atteindre le tableau des quarts de finale. C'est Denis Sassou N'Guesso lui-même qui a donné, le 2 décembre, au palais des sports à Kintélé, le coup d'envoi de la 23<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors dames, laquelle met aux prises dix sélections réparties en deux poules de cinq pour disputer la succession de l'Angola.

Devant l'une des concurrentes les plus faibles du groupe et devant leur public, il ne fallait pas pour les Diables rouges griller cette précieuse carte, surtout que la non qualification des cinq binationales avait contraint le staff technique à revoir ses plans. Contre toute attente, en effet, ce sont les Marocaines venues pour apprendre qui ont mené par deux buts d'écart consécutifs à la maladresse des Congolaises dès l'entame. Dans les secondes qui suivaient, les rôles ont été inversés. Les Diables rouges revenaient à la hauteur de leur adversaire, avant de prendre le dessus avec un avantage de deux buts aussi. Mais à chaque fois, les Marocaines recollaient (4-4 à la 12<sup>e</sup> mn) et reprenaient elles aussi l'avantage (5-4).

Le rythme imposé par l'adversaire obligeait les Diables rouges à rehausser un peu leur niveau de jeu. Malheureusement, les approximations les ramenaient

à la réalité. Sur l'ensemble du match, les Congolaises ont manqué quatre sept mètres (Jocelyne Mavoungou à deux reprises, Suzanne Mambou et Iwangou) sans compter les imprécisions dans le dernier geste ainsi que la largesse défensive. Cela s'est fait ressentir tout au long de la première mi-temps. Quand les Diables rouges reprenaient, en effet, l'avantage de deux buts, les Lionnes de l'Atlas réduisaient dans la foulée, en témoigne le résultat de 15-11 à la mi-temps en faveur des Congolaises. Les filles de Thierry Vincent ont été nettement mieux à la reprise. Car pendant près d'une dizaine de minutes, les Marocaines n'ont inscrit qu'un but et trois autres à la moitié de la seconde mi-temps (23-16). Les Diables rouges ont su garder le rythme jusqu'à s'imposer 36-23. Bexane Ntsouankari du Congo a été désignée meilleure joueuse de la rencontre.

**Thierry Vincent :** « *Nous subissons les décisions des gens qui sont au-dessus de nous* »

« *Il fallait gagner le premier match à la maison. C'est toujours compliqué les compétitions à domicile. Nous avons des joueuses de 22 ans. On a une ribambelle qui a joué quarante à quarante-cinq minutes aujourd'hui. En plus, on essaie de faire tourner*



Jocelyne Mavoungou transformant un sept mètres Adiac

« *tout l'effectif. C'est une découverte pour elles, beaucoup de pression. Je pense que quand on rencontrera la Guinée, on proposera un jeu plus libéré. On va travailler pour aborder l'équipe de la Guinée avec beaucoup de respect. Il faut respecter tout le monde et de ne craindre personne* », a commenté le sélectionneur des Diables rouges, après la rencontre. Thierry Vincent s'est réservé le droit de commenter la non qualification des filles venues de l'Europe. « *Elles n'ont pas été qualifiées. On a un groupe de dix-sept joueuses. On va travailler avec elles. Cette question, il faut la poser à l'IHF et la Cahb. Nous subissons les décisions des gens qui sont au-dessus de nous* », a-t-il simplement déclaré.

Kevin Decaux, le sélectionneur du Maroc, s'est dit fier de la prestation de ses filles, venues à Brazzaville pour préparer l'avenir. « *On avait un projet de jeu et on l'a respecté. Nous sommes dans la découverte. C'est la troisième participation du Ma-*

« *roc, la première à l'extérieur du pays. Il faut construire une équipe, cela fait un mois et demi que l'on travaille. C'est très peu contrairement à d'autres nations. Nous visons l'avenir mais pas cette compétition. Nous sommes un petit poucet, si on arrive à faire un bon score contre une grande nation, ce sera déjà un exploit pour nous. On va tenir jusqu'au bout. On n'a pas été ridicule* », a-t-il estimé.

Notons qu'avant le match Congo-Maroc, l'Angola, tenant du titre, a éliminé la Guinée Conakry 40-17. L'Algérie a battu la Côte d'Ivoire sur un score écriqué de 27-25 puis le Sénégal l'a emporté devant le Cameroun 23-18.

**Une compétition à l'image des valeurs incarnées par Edith Lucie Bongo Ondimba**

Dans son mot lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la Fédération congolaise de handball a rappelé que l'attribution de cette CAN à Brazzaville constituait une marque de confiance à l'égard du Congo qui, dans l'his-

toire de handball africain, est l'un des grands pays avant de mettre en exergue les valeurs incarnées par l'ex-première dame du Gabon. « *Edith Lucie Bongo Ondimba a incarné la dignité, le courage, la droiture, l'humilité et l'amour du prochain* », a-t-il indiqué. Il a, par ailleurs, rappelé que la République du Congo dispose des infrastructures aux normes internationales et la compétition donne l'occasion pour les joueuses de se montrer très talentueuses afin de remporter la victoire à leur sélection respective... Le Dr Aremou Mansourou, président de la Confédération africaine de handball (Cahb), a expliqué que le trophée Edith-Lucie-Bongo Ondimba a été instauré, il y a deux ans, à la faveur des réformes engagées par le comité exécutif de cette institution. Il a rappelé qu'après Luanda, en 2016, il se pose aujourd'hui à Brazzaville dans la vision du rassemblement.

« *L'événement que nous célébrons porte en lui un symbole fort, celui d'une Afrique unie et solidaire autour du handball car, il rassemble non seulement tout un peuple mais aussi tout un continent* », a expliqué le président de la Cahb.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a souhaité voir cette 23<sup>e</sup> CAN se disputer à la hauteur de ce que les femmes africaines, à l'instar d'Edith Lucie Bongo Ondimba, ont toujours incarné, à savoir la beauté, la persévérance, la force, le courage, la réussite et l'espérance.

**James Golden Eloué**

## CAN 2019

## L'organisation retirée au Cameroun par la CAF

**La compétition a été retirée, le 30 novembre, au pays, à sept mois de sa tenue prévue dans un nouveau format élargi à vingt-quatre équipes: une période floue s'ouvre, avec un cabinet mis en place pour «déterminer un nouveau pays organisateur d'ici à la fin de l'année».**

« *Aujourd'hui nous avons pris la décision de retirer la CAN-2019 au Cameroun* », a lancé Ahmad Ahmad, président de la Confédération africaine de football (CAF), lors d'une conférence de presse, après plus de dix heures de réunion à huis clos à Accra, au Ghana.

« *Après de nombreux débats et à la suite des inspections menées ces dix-huit derniers mois, la CAF a noté que plusieurs conditions de conformité n'étaient pas remplies (...) et qu'il y avait un manque entre ce qui est nécessaire pour l'organisation d'une CAN et la réalité sur le terrain* » au Cameroun, a expliqué la CAF dans un communiqué diffusé dans la soirée.

C'était une mesure attendue pour un pays-hôte pénalisé par des re-

tards dans l'avancée des travaux de préparation, alors que le format du tournoi est passé à vingt-quatre équipes.

Mais la suite n'est pas très claire, notamment pour le calendrier. « *Nous allons recruter un cabinet pour lancer un appel d'offres et déterminer un nouveau pays d'accueil pour la CAN-2019. On sait qu'il n'y en aura pas beaucoup mais on va laisser le choix à ce cabinet d'évaluer et de faire des visites et de faire sortir avant la fin de l'année le pays organisateur de la CAN* », a ajouté Ahmad Ahmad. « *La CAF va s'assurer qu'un nouveau pays-hôte soit trouvé d'ici au 31 décembre* », a précisé un peu plus tard l'instance sportive, en ajoutant que « *le Cameroun reste un candidat sérieux pour l'organisation d'une prochaine édition de la CAN* ».

Quand un journaliste a demandé à Ahmad Ahmad si cela voulait dire que la Coupe d'Afrique des nations (CAN)-2021, attribuée à la Côte d'Ivoire, pourrait revenir au Cameroun en cas de progrès, ou si cela voulait dire que le Cameroun pourrait obtenir celle de

2023, le dirigeant est resté évasif. Lançant même « *à vous de voir* » après une énième relance.

**Maroc et Afrique du Sud candidats ?**

Dans l'immédiat, pour organiser le tournoi l'été prochain, qui peut se substituer au Cameroun? Le Maroc, candidat malheureux à l'organisation du Mondial-2026 (attribué au trio Etats-Unis/Mexique/Canada), est régulièrement cité par les médias comme possible postulant. L'Afrique du Sud, seul pays africain à avoir accueilli une Coupe du monde (en 2010), fait également partie des candidats potentiels.

L'Égypte a d'ores et déjà annoncé qu'elle ne postulerait pas. « *L'Égypte ne présentera pas de dossier de candidature et estime qu'il y a un consensus pour que le Maroc accueille la compétition* », a déclaré Magdi Abdel Ghani, membre du conseil d'administration de la Fédération, selon son responsable presse.

Le 29 septembre, la CAF avait pointé « *un retard important dans la réalisation des infrastructures*

au Cameroun.

Le pays connaît aussi actuellement un contexte sécuritaire très tendu avec des attaques persistantes des jihadistes de Boko Haram dans sa partie nord et un conflit entre l'armée et des séparatistes dans ses deux régions anglophones.

De quoi raviver de mauvais souvenirs. En 2010, le bus de l'équipe du Togo avait été mitraillé en Angola (trois morts), deux jours avant le coup d'envoi de la CAN.

**«Le football dépend de nos gouvernements»**

Le 30 novembre, Ahmad Ahmad a déclaré: « *le football en Afrique dépend de nos gouvernements* », poursuivant: « *Mais notre priorité est de préserver l'intérêt de nos acteurs et surtout nos joueurs, je ne sais pas s'il existe des statistiques mais beaucoup ont été blessés lors des CAN pour des raisons de conditions d'organisation* ».

L'histoire des CAN est riche en feuilletons improbables. L'Afrique du Sud avait ainsi accueilli et remporté l'édition 1996 de la CAN, initialement prévue au Kenya,

après que ce dernier avait dû jeter l'éponge en raisons de difficultés financières.

L'Afrique du Sud avait aussi organisé l'édition 2013 en remplacement de la Libye, qui avait renoncé deux ans avant le coup d'envoi en raison du conflit armé dans le pays. La CAN-2015 avait elle finalement eu lieu en Guinée équatoriale, désignée comme remplaçant providentiel après le retrait de l'organisation au Maroc. Ce remplacement avait tourné à l'incroyable saga: le Maroc avait refusé d'organiser l'édition 2015 aux dates prévues, réclamant en vain son report du fait de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest. La CAF avait alors exclu le Maroc de l'édition 2015, trouvé un pays-organisateur de substitution en quatrième vitesse (la Guinée équatoriale) et avait ensuite suspendu le royaume chérifien pour les éditions 2017 et 2019. Mais le Tribunal arbitral du sport a finalement permis au Maroc de disputer les éliminatoires des éditions 2017 et 2019.

**AFP**